

N° 92-137-X2024001 au catalogue
ISBN 978-0-660-71097-6

Recensement de la Population de 2026

Résultats de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce que nous ont dit les Canadiens

Recensement de la population, 2026

Date de diffusion : le 17 avril 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	4
Processus de consultation sur le contenu : aperçu	5
Chapitre 1 — Qui avons-nous consulté?	6
1.1 Consultation en ligne	6
1.2 Discussions avec les intervenants	7
Chapitre 2 — Répondre aux besoins en matière d'information	8
2.1 Petites régions géographiques et populations d'intérêt	8
2.2 Comparabilité à l'échelle du Canada	10
2.3 Continuité au fil du temps	10
2.4 Analyse multivariée	11
2.5 Ensemble des raisons déclarées de l'utilisation des données du recensement.....	12
2.6 Fins législatives et de réglementation	13
2.7 Affectation des ressources aux programmes et aux politiques	15
2.8 Prestation de services dans le cadre des programmes	15
2.9 Planification, élaboration, surveillance et évaluation des programmes et des politiques ainsi que production de rapports de rendement connexes	16
2.10 Fins de recherche.....	16
2.11 Toute autre fin.....	17
Chapitre 3 — Lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement.....	17
3.1 Autres sources de données	21
Chapitre 4 — Discussions avec les intervenants et résumés des essais qualitatifs par thème.....	22
4.1 Dénombrement des ménages et de la population.....	22
4.2 Données démographiques : âge, sexe à la naissance, genre et composition du ménage.....	22
4.3 Orientation sexuelle.....	23
4.4 Langues et langue d'instruction.....	24
4.5 Expérience militaire canadienne	25
4.6 Activités de la vie quotidienne	25
4.7 État de santé général	26
4.8 Immigration, lieu de naissance et citoyenneté.....	27
4.9 Diversité ethnoculturelle : origines ethniques ou culturelles, groupes de population (minorités visibles) et religion	28
4.10 Peuples autochtones	29
4.11 Mobilité et deuxième adresse	30
4.12 Scolarité	31
4.13 Activités sur le marché du travail et déplacement entre le domicile et le travail	31
4.14 Revenu et dépenses	33
4.15 Logement et itinérance	34
Prochaines étapes.....	35
Annexe A — Aperçu du cadre de détermination du contenu.....	37
Annexe B — Répartition des réponses à la consultation en ligne sur le Recensement de 2026	38
Annexe C — Petites régions géographiques et populations d'intérêt	40
Annexe D — Raisons de l'utilisation des données du recensement.....	41
Annexe E — Lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement	42
Annexe F — Questions par thème du Recensement de la population de 2021	44

Résultats de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce que nous ont dit les Canadiens

Introduction

Les données du Recensement de la population sont importantes pour toutes les collectivités et jouent un rôle essentiel dans la planification des services qui soutiennent l'emploi, l'éducation et les soins de santé. Les données sont utilisées par les administrations publiques, les entreprises, les associations, les organisations et de nombreux autres intervenants pour prendre des décisions importantes. Le recensement fournit des renseignements qui rendent compte de l'évolution de la société au Canada et représente une riche source de données sociodémographiques pour des groupes de population particuliers, comme les familles monoparentales, les peuples autochtones, les immigrants, les personnes âgées et les groupes linguistiques.

Les chiffres de population rajustés du recensement servent de base au Programme des estimations démographiques. Les estimations démographiques, quant à elles, sont utilisées pour déterminer la représentation au Parlement, à calculer les paiements de transfert entre les ordres de gouvernement et à appuyer divers programmes gouvernementaux partout au pays.

La consultation auprès des utilisateurs des données du recensement et du public canadien permet à Statistique Canada de déterminer la pertinence des questions posées dans le cadre du recensement, la manière dont les données du recensement sont utilisées et l'importance que revêt le recensement pour la population canadienne. Une consultation en bonne et due forme est planifiée au début de chaque cycle de recensement. Durant cette période, Statistique Canada invite les utilisateurs de données, les intervenants et le grand public à fournir de la rétroaction sur les données qu'ils utilisent, les fins auxquelles elles sont utilisées, ainsi que les lacunes qu'elles comportent, le cas échéant, que Statistique Canada devrait prendre en compte lors du prochain cycle du recensement.

Le fait d'évaluer et de revoir le contenu du questionnaire du recensement permet d'en maintenir la pertinence. Les facteurs suivants sont pris en compte lors de l'évaluation du questionnaire du recensement :

- les exigences législatives;
- les besoins en matière de politiques et de programmes;
- le fardeau de réponse pour les Canadiens;
- les préoccupations en matière de protection de la vie privée;
- le résultat des consultations et des mises à l'essai;
- la qualité des données;
- le coût et les considérations opérationnelles;
- la comparabilité historique;
- la disponibilité d'autres sources de données.

Statistique Canada a mené son processus de consultation sur le contenu du Recensement de 2026 de l'automne 2022 au printemps 2023, au moyen d'un questionnaire en ligne et de discussions individuelles auprès d'intervenants clés. Tous les Canadiens ont été invités à participer à la consultation en ligne. Plus de 2 900 répondants y ont participé, un nombre supérieur par rapport au dernier cycle de consultation, ce qui montre un grand intérêt pour contribuer à modéliser une source importante de renseignements démographiques et sociaux qui soutiennent la prise de décisions et l'analyse. Des réponses détaillées ont été reçues de la part d'organisations et de représentants des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales; des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit; du grand public; des universitaires; des groupes d'intérêts spéciaux et du secteur privé.

Le pays compte sur les données de grande qualité du recensement. Statistique Canada utilise les meilleures normes et méthodes scientifiques pour concevoir le contenu du questionnaire du Recensement de la population. Le processus bien établi servant à déterminer le contenu du recensement est en place depuis de nombreux recensements. Il commence par une vaste consultation auprès des utilisateurs des données, suivie d'essais qualitatifs et, enfin, d'un test de contenu quantitatif.

Statistique Canada modifie les questions posées dans le cadre du recensement en fonction des résultats de la consultation et des mises à l'essai. En 2023, diverses versions ont fait l'objet d'essais qualitatifs au moyen d'interviews cognitives individuelles. Ces interviews ont été menées dans les deux langues officielles partout au Canada. Les questionnaires du recensement ont fait l'objet d'une nouvelle révision à partir des résultats des essais qualitatifs, et seront soumis à des essais quantitatifs et opérationnels auprès de 198 000 ménages lors du Test du recensement de 2024. À la suite d'une analyse statistique des résultats du Test du recensement de 2024 et de la prise en compte des coûts, des facteurs opérationnels et des mesures à adopter contre la perte de qualité des données, Statistique Canada formulera des recommandations au Cabinet, lesquelles détermineront le contenu final du questionnaire du Recensement de 2026. Après quoi, le contenu final sera publié dans la *Gazette du Canada*.

Processus de consultation sur le contenu : aperçu

Le présent rapport porte sur les commentaires que Statistique Canada a reçus dans le cadre du processus de consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, effectué au moyen de consultation en ligne et de discussions avec les intervenants. La consultation sur le contenu portait principalement sur les besoins en matière d'information des utilisateurs des données du recensement, selon les critères d'évaluation du recensement des exigences des utilisateurs (voir l'[annexe A](#)).

- Le **chapitre 1** précise les personnes qui ont été consultées.
- Le **chapitre 2** décrit le degré d'importance des besoins des utilisateurs des données du recensement, comme la taille de la population d'intérêt. Il tient également compte des points de vue des répondants sur la comparabilité, la continuité au fil du temps et la pertinence des données du recensement; l'analyse multivariée; et les fins déclarées pour l'utilisation des données du recensement, y compris les exigences législatives et les besoins en matière de politiques et de programmes.
- Le **chapitre 3** présente une évaluation des lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement ainsi que de la disponibilité et de la qualité des autres sources de données.
- Le **chapitre 4** porte sur les besoins en matière d'information selon les thèmes du recensement et sur la façon dont les préparatifs du Test du recensement de 2024 aideront à satisfaire à ces besoins.

Chapitre 1 – Qui avons-nous consulté?

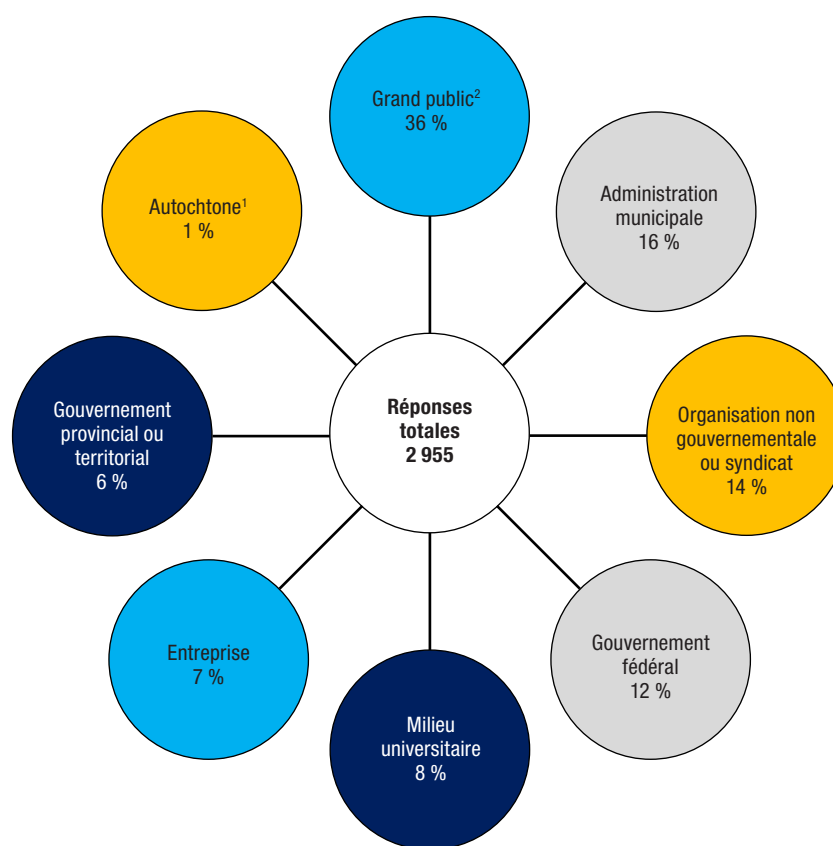
1.1 Consultation en ligne

Le questionnaire de la consultation en ligne sur le contenu du Recensement de la population a été lancé le lundi 9 janvier 2023 et a pris fin le vendredi 31 mars 2023. Au total, 2 955 réponses ont été recueillies auprès de particuliers à l'aide du questionnaire en ligne au cours de la période de trois mois.

Plus de 6 000 utilisateurs connus des données du recensement ont été invités par courriel à participer à la consultation et à transmettre l'invitation à d'autres membres intéressés de leurs réseaux. Toute personne qui souhaitait faire part de son point de vue sur le contenu du recensement était invitée à participer à la consultation en ligne par l'entremise du site Web de Statistique Canada. Aucun code d'accès ni mot de passe n'était requis.

Figure 1.1

Réponses totales à la consultation sur le contenu du Recensement de la population, selon la catégorie de répondant



1. La catégorie « Gouvernement ou dirigeant des Premières Nations, des Métis ou des Inuit » a été combinée à la catégorie « Organisation non gouvernementale des Premières Nations, des Métis ou des Inuit » pour former la catégorie de répondant « Autochtone » dans cette figure.

2. Les catégories de répondant « Grand public », « Autre » et « Non précisé » ont été combinées pour former la catégorie « Grand public » dans cette figure.

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Statistique Canada a recueilli le point de vue de plusieurs personnes et organisations dans de nombreux secteurs de la société canadienne. Les répondants au questionnaire de la consultation en ligne représentaient chaque province et chaque territoire, ainsi que bon nombre de secteurs et de catégories d'utilisateurs de données (voir la figure 1.1). Dans toutes les catégories, la plupart des répondants étaient des utilisateurs des données du recensement, à l'exception de ceux qui faisaient partie de la catégorie du grand public, dont plus de la moitié ont indiqué qu'ils n'utilisent pas actuellement les données du recensement (voir l'[annexe B](#)).

Des réponses ont été reçues de la part de 70 organismes fédéraux différents. Les répondants des gouvernements provinciaux ou territoriaux, des administrations municipales et des organisations non gouvernementales (ONG) ou des syndicats étaient les mieux représentés dans l'ensemble des provinces et des territoires (voir à l'[annexe B](#)).

1.2 Discussions avec les intervenants

En plus d'avoir mené une consultation en ligne, Statistique Canada a rencontré virtuellement les répondants de 19 ministères fédéraux et d'autres organisations intéressées à des fins de discussion. Dans le cadre de ces réunions, les intervenants ont pu poser des questions au sujet de la consultation en ligne, fournir des descriptions détaillées de leurs besoins en matière de données et veiller à ce que leurs besoins soient bien compris. Le Bureau du statisticien en chef a envoyé des invitations à ses homologues sous-ministres pour demander la participation d'intervenants ciblés au processus de consultation sur le contenu. Ces discussions ont été résumées et elles sont comprises dans le présent rapport. Les ministères et organismes fédéraux suivants ont participé à ces réunions :

- Société canadienne d'hypothèques et de logement;
- Défenseur fédéral du logement (Commission canadienne des droits de la personne);
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada;
- Emploi et Développement social Canada;
- Santé Canada;
- Patrimoine canadien;
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC);
- Services aux Autochtones Canada;
- Infrastructure Canada;
- Direction des politiques en matière d'itinérance (Infrastructure Canada);
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada;
- Ministère de la Justice;
- Ministère de la Défense nationale;
- Ressources naturelles Canada;
- Agence de la santé publique du Canada;
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada;
- Anciens Combattants Canada;
- Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC);
- Secrétariat 2ELGBTQI+ (FEGC).

Le Centre de la statistique et des partenariats autochtones de Statistique Canada a mené parallèlement des activités de mobilisation ciblées auprès de membres des communautés et d'intervenants des Premières Nations, des Métis et des Inuit de partout au Canada. De novembre 2022 à mars 2023, plus de 30 séances de discussion virtuelles et hybrides ont eu lieu afin de recueillir des commentaires sur les questions du recensement utilisées pour produire des données sur les populations des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Les participants comprenaient des membres de communautés, des utilisateurs de données et des organisations autochtones. Un résumé de ces discussions sera publié dans un rapport distinct.

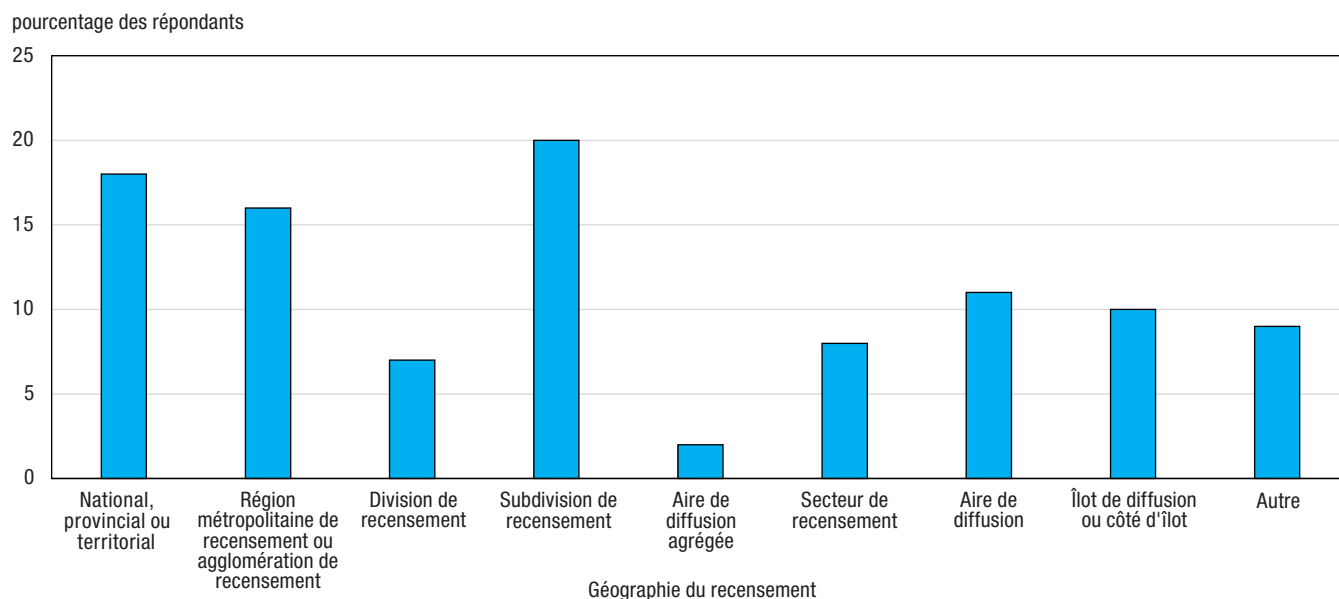
Chapitre 2 – Répondre aux besoins en matière d’information

2.1 Petites régions géographiques et populations d’intérêt

Le recensement est une excellente façon de recueillir et de fournir des données sur de petites régions géographiques et des populations d’intérêt. En effet, la Classification géographique type de Statistique Canada permet aux utilisateurs de données de préciser des régions aussi petites que les îlots ou les côtés d’îlots. On a demandé aux répondants d’indiquer le plus petit niveau géographique que leur organisation ou eux-mêmes utilisaient, ainsi que les groupes de population analysés à partir des données du recensement.

Les répondants de tous les groupes d’utilisateurs ont manifesté un grand intérêt quant à l’accès aux données pour les régions comptant de petites populations. Dans l’ensemble, environ 60 % des répondants ont indiqué que le plus petit niveau géographique que leur organisation ou eux-mêmes utilisaient était la subdivision de recensement (SDR) ou un niveau inférieur (voir le graphique 2.1). En fait, la SDR était la réponse la plus courante, qui a été donnée par 20 % des répondants, suivie des niveaux géographiques national, provincial et territorial (18 %) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) (16 %).

Graphique 2.1
Niveau de géographie le plus détaillé utilisé par les répondants



Note : En raison de l’arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.
Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

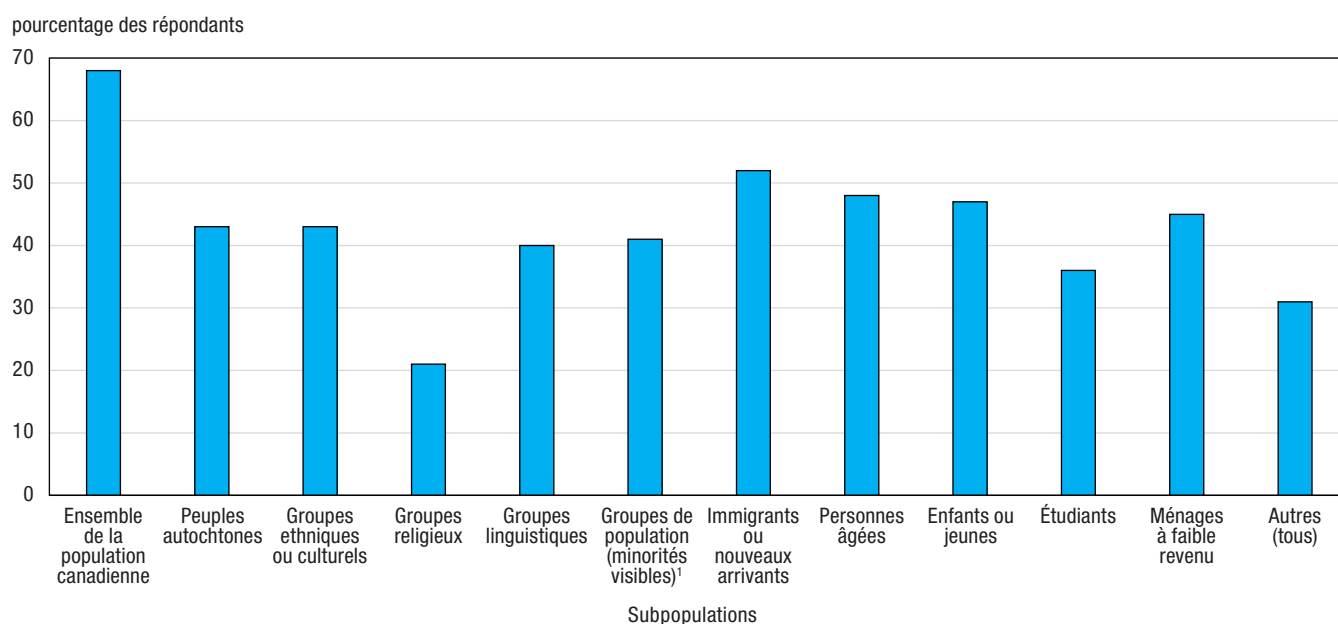
En dépit de l’intérêt marqué pour des régions comptant de petites populations, ces régions ne constituaient pas le plus petit niveau géographique déclaré parmi tous les groupes d’utilisateurs. Environ le tiers des répondants des ministères fédéraux (29 %) ont indiqué que les niveaux géographiques national, provincial et territorial répondaient à leurs besoins, suivis de 19 % qui ont indiqué que les RMR répondaient à leurs besoins (voir la [tableau C.1](#) à l’[annexe C](#)). De même, le quart des répondants des ONG ou des syndicats (26 %) ont indiqué que les niveaux géographiques national, provincial et territorial répondaient à leurs besoins, tandis que 24 % ont indiqué que les RMR étaient les plus petits niveaux géographiques qu’ils analysaient. Les répondants des ONG des Premières Nations, des Métis ou des Inuit ont également indiqué que les niveaux géographiques national, provincial et territorial satisfaisaient à leurs besoins.

On a demandé aux utilisateurs qui ont déclaré utiliser d’autres régions géographiques (9 %) de préciser ces régions. Ce sont les répondants pour les administrations municipales, les universitaires et le grand public qui ont le plus souvent déclaré utiliser d’autres régions géographiques. Le champ de réponse écrite a été analysé afin de

mieux comprendre les autres régions géographiques d'intérêt lors de l'utilisation des données du recensement. Les réponses étaient le plus souvent liées au besoin de consulter des régions géographiques personnalisées ou des régions ciblant des niveaux municipaux ou régionaux précis. Il convient de noter que les répondants de la catégorie des gouvernements ou des dirigeants des Premières Nations, des Métis ou des Inuit ont précisé des régions géographiques pour les Autochtones vivant dans les réserves et hors réserve. Les répondants du grand public et de la catégorie « Autre », composée en grande partie de généalogistes, représentaient une grande partie des utilisateurs d'autres régions géographiques.

Les répondants s'intéressaient à différents sous-groupes de population (voir le graphique 2.2), déclarant le plus souvent analyser la population canadienne totale (68 % des répondants), les immigrants et les nouveaux arrivants (52 % des répondants), les personnes âgées (48 % des répondants) et les enfants et les jeunes (47 % des répondants) lorsqu'ils utilisent les données du recensement.

Graphique 2.2 Groupes de population d'intérêt pour les répondants



1. Pour le Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a employé le terme « minorité visible » parce que celui-ci est actuellement utilisé dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral. Le terme a également été employé dans le questionnaire de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, son guide et le présent rapport, afin de cadrer avec la question qui figurait dans le questionnaire du Recensement de la population de 2021. Cependant, le concept de minorité visible est actuellement à l'étude. Statistique Canada s'est engagé à collaborer avec ses partenaires, les intervenants, les groupes ethnoculturels et le grand public pour déterminer la terminologie et les catégories appropriées qui décrivent le mieux la population, et pour répondre adéquatement aux besoins en données dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'équité en matière d'emploi. Pour en savoir plus, consultez la mobilisation consultative sur le concept de minorité visible (<https://www.statcan.gc.ca/fr/consultation/2022/concept-minorite-visible>).

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

La réponse « Autre » a été sélectionnée par 31 % des répondants, qui ont ensuite été invités à préciser leur population d'intérêt. Le champ de réponse écrite a été analysé davantage afin de mieux comprendre les sous-ensembles de la population d'intérêt pour les utilisateurs des données du recensement. Ces sous-ensembles comprenaient des sous-populations définies par ce qui suit :

- la région géographique, comme les villes et les municipalités, les régions urbaines ou rurales, les provinces ou les territoires, et les zones de services, comme les régions sociosanitaires ou les districts scolaires;
- l'état de santé ou la situation vis-à-vis de l'incapacité;
- le sexe à la naissance, le genre ou l'orientation sexuelle;
- la situation en matière de logement, comme les personnes en situation d'itinérance ou ayant des besoins en matière de logement, les locataires ou les propriétaires.

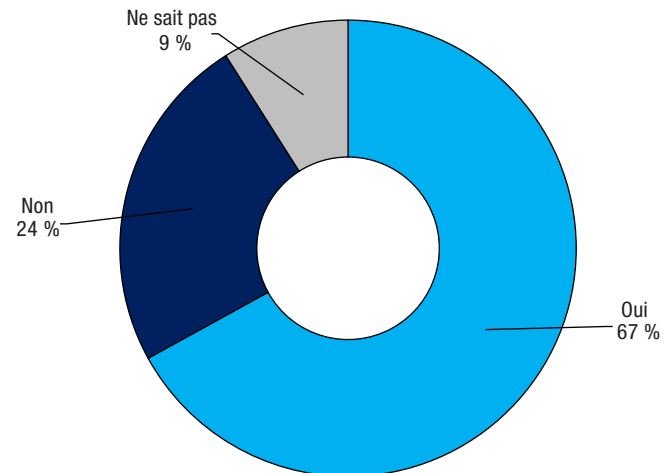
De nombreux répondants ont utilisé des variables du recensement plutôt que des groupes de personnes pour préciser d'autres sous-populations d'intérêt lors de l'utilisation des données du recensement. Certains répondants ont également indiqué des sous-groupes par variable du recensement, comme les travailleurs et les navetteurs, les anciens combattants et les personnes vivant dans des logements collectifs.

2.2 Comparabilité à l'échelle du Canada

On a demandé aux répondants de façon générale s'il était important pour eux ou pour leur organisation de pouvoir comparer les données du recensement à l'échelle du Canada. La plupart des répondants (67 %) ont indiqué qu'il était important de pouvoir comparer les données du recensement à l'échelle du Canada, tandis que près du quart (24 %) ont indiqué que ce n'était pas le cas et que 9 % ne savaient pas si cela était important.

L'importance de la comparabilité à l'échelle du Canada variait selon le type de répondant. Par exemple, les répondants du gouvernement fédéral (90 %), des entreprises (87 %) et du milieu universitaire (86 %) ont exprimé le plus grand besoin de pouvoir comparer les données à l'échelle du pays. D'autres répondants, en revanche, y tenaient moins. En effet, ceux de la catégorie des gouvernements ou des dirigeants des Premières Nations, des Métis ou des Inuit (40 %) et des administrations municipales (45 %) ont moins souvent indiqué avoir besoin d'une comparabilité à l'échelle du Canada.

Graphique 2.3
Perception des répondants à l'égard de l'importance de la comparabilité à l'échelle du Canada



Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

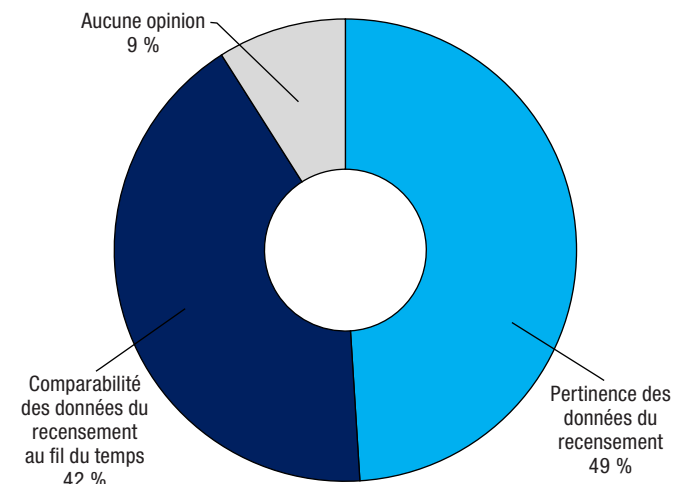
2.3 Continuité au fil du temps

On a demandé aux répondants d'indiquer quel aspect était le plus important pour eux ou leur organisation : la pertinence des données (le degré auquel les données du recensement répondent aux besoins actuels de leurs utilisateurs) ou la comparabilité des données du recensement au fil du temps (la cohérence du contenu du recensement d'un cycle du recensement à l'autre).

Près de la moitié des répondants (49 %) accordaient plus d'importance à la pertinence des données, tandis que pour 42 % des répondants, la comparabilité au fil du temps revêtait une plus grande importance. Enfin, 9 % n'avaient pas d'opinion.

Les répondants des ONG des Premières Nations, des Métis ou des Inuit (67 %), du gouvernement fédéral (59 %), des ONG ou des syndicats (56 %) et des gouvernements provinciaux et territoriaux (55 %) étaient les plus nombreux à considérer la pertinence des données du recensement comme plus importante que la continuité au fil du temps. Les répondants de la catégorie des gouvernements ou des dirigeants des Premières Nations, des Métis ou des Inuit (60 %) étaient plus favorables à la continuité au fil du temps que tout autre groupe d'utilisateurs.

Graphique 2.4
Perception des répondants à l'égard de l'importance de la pertinence ou de la comparabilité des données au fil du temps

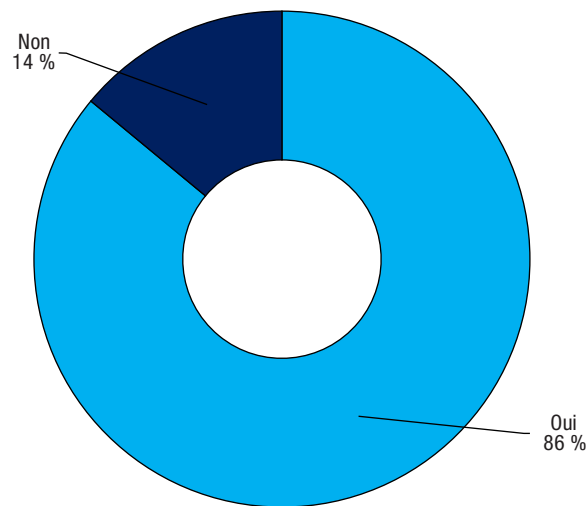


Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Une fois que les répondants ont indiqué les thèmes du recensement qu'ils utilisaient, on leur a demandé s'ils estimaient qu'il était important de pouvoir comparer les données au fil du temps. Dans l'ensemble, 86 % des répondants croyaient qu'il était important de pouvoir comparer les données du recensement qu'ils utilisaient au fil du temps, tandis que 14 % d'entre eux n'accordaient pas d'importance à cet aspect.

Les répondants n'estimaient pas que la continuité au fil du temps était aussi importante pour tous les thèmes du recensement. En effet, selon les répondants, les thèmes les plus importants à inclure dans des séries chronologiques du recensement étaient les origines ethniques ou culturelles (100 %), le revenu (91 %) et les activités sur le marché du travail (90 %), tandis que les thèmes les moins importants étaient l'expérience militaire canadienne (77 %), la religion (80 %) et la langue d'instruction (80 %). Il convient de noter que les questions liées à l'expérience militaire canadienne et à la langue d'instruction ont été ajoutées en 2021, et que les données sur la religion ne sont recueillies que dans le recensement décennal (c.-à-d. les recensements menés au cours des années se terminant par « 1 »). Il est donc possible que les utilisateurs ne tiennent pas compte de ces thèmes lorsqu'ils évaluent l'importance de la continuité au fil du temps de la même façon que les autres thèmes. Cela pourrait aider à expliquer ces résultats.

Graphique 2.5
Perception des répondants à l'égard de l'importance de pouvoir utiliser les données du recensement au fil du temps



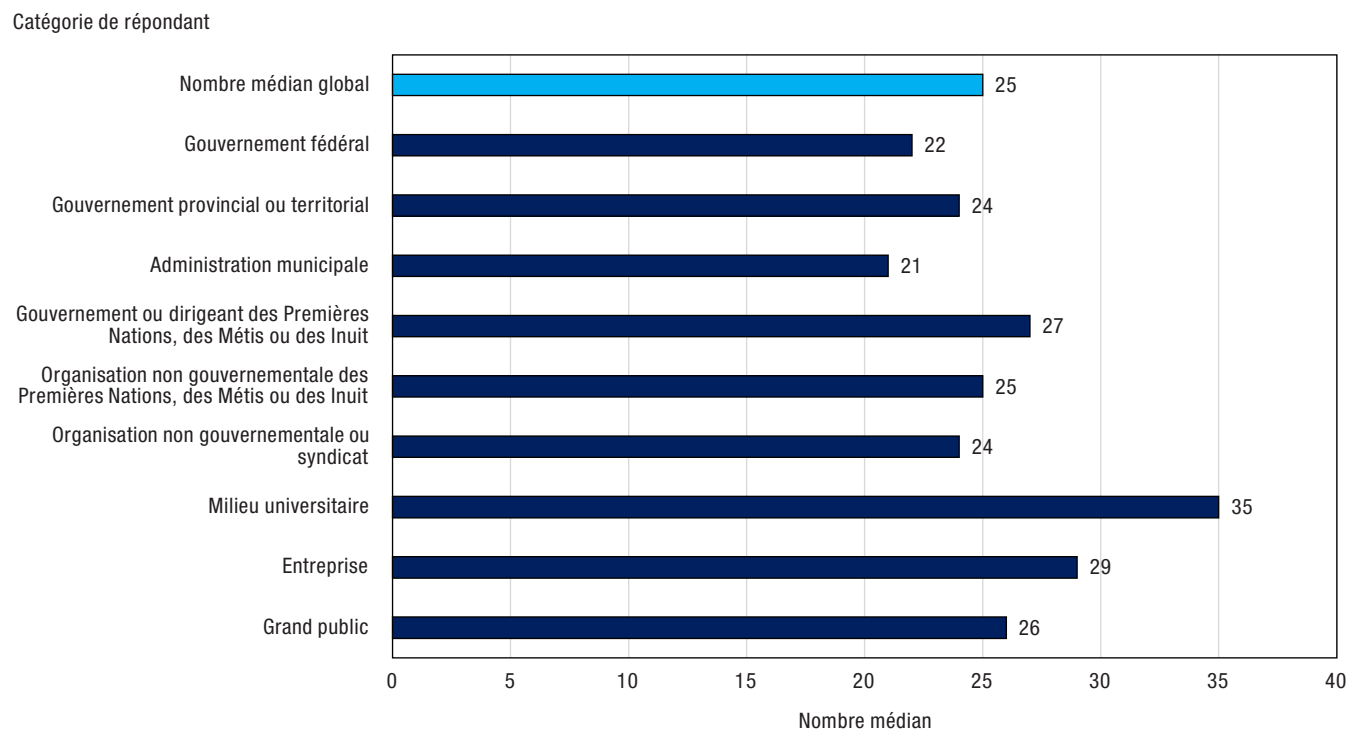
Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

2.4 Analyse multivariée

Au cours de la consultation, on a demandé aux répondants d'indiquer lesquelles des 89 questions du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 ils ont utilisées pour l'analyse (voir l'[annexe F](#)). La participation à une analyse multivariée permet aux utilisateurs d'examiner les relations qui existent entre les données. Par exemple, le croisement de l'âge, du niveau de scolarité, du revenu et du statut d'immigrant pourrait servir à analyser les tendances des données. Le recensement permet d'effectuer ce type d'analyse puisque des données sont disponibles pour chaque personne et chaque ménage.

Le nombre médian de questions utilisées par les répondants était de 25 (voir le graphique 2.6). Ce nombre variait selon le groupe de répondants, allant de 21 pour les répondants du gouvernement fédéral à 35 pour les universitaires.

Graphique 2.6 Nombre médian de questions du recensement utilisées par les répondants



Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

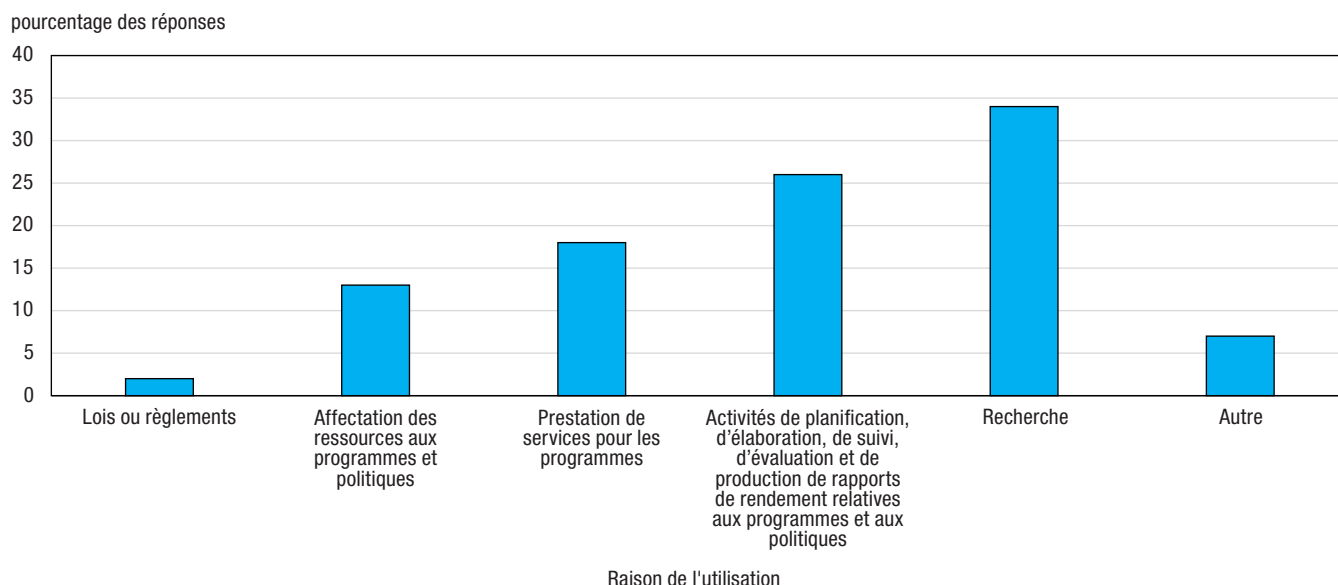
Dans le cadre de la consultation, on ne demandait pas aux répondants d'expliquer le nombre de questions qu'ils avaient indiqué. Cependant, il est possible de supposer que la façon dont les répondants utilisent la gamme complète des données rend compte de leurs objectifs. Par exemple, un utilisateur de données pourrait mettre davantage l'accent sur la prestation d'un service à un groupe de population particulier, alors qu'un autre utilisateur pourrait s'intéresser davantage à une vaste gamme d'activités, y compris la planification, la prestation de services ou de programmes, le contrôle et l'évaluation des besoins, ainsi que l'exécution de modèles complexes.

2.5 Ensemble des raisons déclarées de l'utilisation des données du recensement

On a demandé aux répondants d'indiquer si leur utilisation des données du recensement était liée :

- à des fins législatives ou de réglementation;
- à l'affectation des ressources aux programmes et aux politiques;
- à la prestation de services dans le cadre des programmes;
- à la planification, à l'élaboration, à la surveillance, à l'évaluation des programmes et des politiques, ainsi qu'aux rapports de rendement connexes;
- à la recherche ou à toute autre fin.

On a demandé aux répondants d'indiquer toutes les raisons d'utilisation pertinentes pour chaque question du recensement qu'ils ont déclaré utiliser aux fins d'analyse. La mesure selon laquelle les besoins des utilisateurs des données du recensement sont satisfaits représente un facteur important dans le cadre de détermination du contenu et, de ce fait, dans la détermination du contenu du Recensement de la population de 2026.

Graphique 2.7**Pourcentage de l'ensemble des raisons déclarées de l'utilisation des données du recensement**

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Parmi toutes les catégories de répondants et tous les sujets du recensement, les répondants ont indiqué qu'ils utilisaient le plus souvent les données du recensement à des fins de recherche. En effet, 72 % des répondants ont indiqué les utiliser à cette fin (voir l'[annexe D](#)), ce qui représentait 34 % des utilisations déclarées des données du recensement (voir le graphique 2.7). La planification, l'élaboration, la surveillance et l'évaluation des programmes et des politiques ainsi que la production de rapports de rendement connexes représentaient le quart (26 %) des utilisations déclarées des données du recensement, ayant été mentionnées par 63 % des utilisateurs des données. Près de la moitié des utilisateurs de données ont indiqué les utiliser aux fins de prestation de services dans le cadre des programmes (47 %) ou d'affectation des ressources aux programmes et aux politiques (41 %), et ces utilisations représentaient moins du cinquième des utilisations déclarées des données du recensement (18 % et 13 %, respectivement). Les utilisations à des fins législatives ou de réglementation étaient les moins courantes dans l'ensemble, indiquées par 12 % des utilisateurs de données et représentant 2 % des utilisations déclarées des données du recensement. Enfin, 20 % des répondants ont déclaré utiliser les données du recensement pour un petit nombre d'autres fins (7 %).

Les répondants des catégories des administrations publiques et des ONG ou des syndicats ont déclaré utiliser les données du recensement pour des raisons semblables. Des personnes au sein de toutes les catégories de répondants étaient intéressées par les données du recensement aux fins de l'affectation des ressources aux programmes et aux politiques, et de la prestation de services dans le cadre des programmes. Les universitaires, les entreprises, le grand public et d'autres répondants ont le plus souvent déclaré utiliser les données pour la recherche. En revanche, ces groupes de répondants avaient moins besoin des données du recensement aux fins de planification.

2.6 Fins législatives et de réglementation

Les données du recensement ont parfois été utilisées pour appuyer la législation et la réglementation. Il s'agit de l'utilisation des données du recensement la moins souvent déclarée (2 %), mais la plus importante. Comme indiqué dans le cadre de détermination du contenu, les utilisations à des fins législatives et de réglementation, qui sont assujetties à une loi et qui répondent aux besoins en matière d'informations, appuient un objectif dont la portée est nationale et sont considérés comme de la plus haute importance.

Les questions du recensement les plus utilisées à des fins législatives ou de réglementation étaient celles qui portaient sur les données démographiques et sur la langue. Toutes les autres questions du recensement ont été choisies pour être utilisées à des fins législatives ou de réglementation beaucoup moins fréquemment.

Les répondants des administrations publiques avaient tendance à utiliser davantage les données du recensement à des fins liées à des lois que les autres groupes d'utilisateurs de données, et ils représentaient plus de 60 % des utilisations déclarées des données du recensement à des fins législatives ou de réglementation. Les répondants des administrations municipales constituaient le groupe d'utilisateurs le plus important des utilisations déclarées à des fins législatives ou de réglementation (35 %), suivis des représentants des catégories du gouvernement fédéral (21 %) et des ONG ou des syndicats (21 %).

On a demandé aux répondants qui utilisaient les données à des fins législatives ou de réglementation de préciser les lois ou les règlements dont il était question. Le champ de réponse écrite a été analysé afin de mieux comprendre les lois ou les règlements pour lesquels les données du recensement sont utilisées. Les réponses générales ont été organisées en 24 thèmes d'analyse. Parmi tous les thèmes du recensement, les fins d'utilisation liées à la *Charte canadienne des droits et libertés*, y compris les droits liés à la langue de la minorité, ont été le plus souvent mentionnées par les utilisateurs de données (16 % des réponses). Plus précisément, l'article 23 de la Charte a souvent été mentionné. La *Loi sur les langues officielles*, quant à elle, représentait 7 % des réponses.

Note : L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit les droits à l'instruction dans la langue de la minorité pour les collectivités francophones à l'extérieur du Québec et pour les minorités anglophones au Québec.

Les répondants ont souvent fourni des réponses liées au zonage et aux arrêtés d'aménagement, à l'urbanisme, au transport en commun ou aux transports, comme la *Loi sur l'aménagement du territoire* (11 %). Ils ont également mentionné de façon générale les lois et les règlements liés au multiculturalisme, à la diversité, à l'équité et à l'inclusion, comme la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ou les *Normes relatives aux données contre le racisme*, y compris le Programme de contrats fédéraux (10 %).

Les répondants ont indiqué un large éventail de lois et de règlements lorsqu'ils ont précisé leur utilisation des données du recensement à des fins législatives ou de réglementation, y compris :

- *Loi canadienne sur l'accessibilité;*
- *Loi sur les parcs nationaux du Canada;*
- *Charte canadienne des droits et libertés;*
- *Loi sur les condominiums;*
- *Loi constitutionnelle;*
- *Loi sur l'éducation;*
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi;*
- *Loi sur les normes d'emploi;*
- *Engineering and Geoscience Professions Act (Alberta);*
- *Loi sur la protection de la santé;*
- *Code des droits de la personne;*
- *Loi sur les Indiens;*
- *Loi sur les normes du travail;*
- *Code du bâtiment du Manitoba;*
- *Loi sur l'aménagement du territoire (Manitoba);*
- *Loi sur les municipalités;*
- *Loi sur la stratégie nationale du logement;*
- *Loi sur les langues officielles (Nouveau-Brunswick);*

- *Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut;*
- *Loi sur les langues officielles;*
- *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario;*
- *Normes relatives aux données contre le racisme (Ontario);*
- *Loi sur les redevances d'aménagement (Ontario);*
- *Loi sur les normes d'emploi (Ontario);*
- *Loi sur la protection et la promotion de la santé (Ontario);*
- *Loi sur l'aménagement du territoire;*
- *Loi sur la santé publique;*
- *Loi sur la location à usage d'habitation;*
- *Loi sur la statistique;*
- *Loi sur le bien-être des vétérans;*
- *Loi sur le ministère des Anciens Combattants.*

Ce ne sont pas toutes ces lois et tous ces règlements qui mentionnent le recensement. En fait, relativement peu d'entre eux y font référence. Toutefois, les organisations utilisent les données du recensement pour appuyer la mise en œuvre de la législation et l'établissement de rapports.

2.7 Affectation des ressources aux programmes et aux politiques

L'affectation des ressources aux programmes et aux politiques représentait 15 % des raisons déclarées par les répondants en ce qui concerne l'utilisation des données du recensement. Comme l'indique le cadre de détermination du contenu, les utilisations liées à l'affectation des ressources sont également hautement prioritaires, en raison de leur incidence directe sur les dépenses publiques et les décisions financières.

Cette utilisation des données était déclarée de manière assez uniforme pour tous les thèmes. Les répondants des administrations publiques avaient tendance à utiliser davantage les données du recensement à cette fin que les autres groupes d'utilisateurs de données. Les répondants des administrations municipales constituaient le groupe d'utilisateurs le plus important, représentant 31 % de l'utilisation déclarée aux fins de l'affectation des ressources, suivis des répondants des ONG ou des syndicats (20 %) et du gouvernement fédéral (15 %).

2.8 Prestation de services dans le cadre des programmes

La prestation de services dans le cadre des programmes représentait 20 % des raisons déclarées par les répondants en ce qui concerne l'utilisation des données du recensement. Comme il est énoncé dans le cadre de détermination du contenu, les utilisations liées à la prestation de services sont également hautement prioritaires, en raison de leur incidence directe sur les dépenses publiques et les décisions financières. Comme pour l'affectation des ressources, la répartition de l'utilisation des données à cette fin est assez uniforme pour tous les thèmes du recensement. Les répondants des administrations municipales (30 %) étaient les principaux utilisateurs des données du recensement pour la prestation de services pour tous les thèmes du recensement (ils ont déclaré utiliser les données du recensement à cette fin deux fois plus souvent que les répondants du gouvernement fédéral [14 %]). Plus précisément, ce sont les répondants des administrations municipales qui ont manifesté le plus grand intérêt à utiliser les données liées au lieu de travail et au déplacement entre le domicile et le travail (36 %), à la mobilité (37 %) et au logement (38 %) aux fins de la prestation de services. Au deuxième rang concernant l'utilisation des données à cette fin se trouvaient les répondants des ONG ou des syndicats (22 %), qui ont répondu de façon semblable aux répondants des administrations municipales.

Le tiers de l'utilisation déclarée des données sur l'expérience militaire canadienne pour la prestation de services dans le cadre des programmes provenait de répondants du gouvernement fédéral (32 %). Ceux-ci se trouvaient également au deuxième rang en ce qui concerne l'utilisation de données sur les populations autochtones (26 %),

en plus d'utiliser souvent les données sur les groupes de population (minorités visibles)¹ (23 %) à cette fin. Ce sont principalement les répondants des ONG ou des syndicats et des administrations municipales qui ont déclaré utiliser les données liées aux activités de la vie quotidienne (AVQ) pour la prestation de services dans le cadre des programmes, représentant chacun 27 % des utilisations à cette fin.

2.9 Planification, élaboration, surveillance et évaluation des programmes et des politiques ainsi que production de rapports de rendement connexes

La planification, l'élaboration, la surveillance et l'évaluation des programmes et des politiques ainsi que la production de rapports de rendement connexes constituaient la deuxième utilisation la plus souvent déclarée des données du recensement dans l'ensemble, soit 26 % des utilisations. Bien qu'elle soit fréquemment déclarée, cette utilisation est considérée comme moyennement prioritaire dans le cadre de détermination du contenu, parce qu'elle permet de mesurer l'obligation de rendre compte et renseigne la population canadienne au sujet de l'efficacité et de l'efficience des programmes du gouvernement.

Les répondants des administrations municipales ont indiqué que c'est à cette fin qu'ils se servaient le plus des données pour toutes les questions du recensement. Plus particulièrement, ils représentaient le pourcentage le plus élevé d'utilisateurs de données sur le logement (36 %), la mobilité (36 %) et le lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail (35 %), soit plus du double de l'utilisation déclarée par les autres répondants des administrations publiques. Les répondants des ONG ou des syndicats ont mentionné une utilisation importante de toutes les questions du recensement pour ces activités. En particulier, ils sont responsables de près du quart de l'utilisation des données sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire (23 %) et sur les AVQ (23 %). Ce niveau d'utilisation est semblable à celui déclaré par les administrations municipales. Des tendances similaires d'utilisation pour ces activités ont été observées pour les questions sur le lieu de naissance, l'immigration et la citoyenneté, les origines ethniques ou culturelles et le groupe de population (minorité visible) dans toutes les catégories de répondants. Les données sur les groupes de population autochtones étaient les plus utilisées à des fins de planification, d'élaboration, de surveillance et d'évaluation des programmes et des politiques ainsi que de production de rapports de rendement connexes par les répondants des administrations publiques municipales (25 %), suivis de près de ceux du gouvernement fédéral (22 %) et de ceux des ONG ou des syndicats (17 %).

2.10 Fins de recherche

Bien que la recherche ait été l'utilisation la plus souvent déclarée dans l'ensemble, le cadre de détermination du contenu juge que la recherche universitaire et la recherche sur les politiques sont moins prioritaires. Comme pour les utilisations des données précédentes, cette raison a été déclarée de façon assez uniforme pour tous les thèmes du recensement. Cependant, ce sont les questions liées aux données démographiques (9 %), suivies de celles liées au lieu de naissance (8 %) et à l'immigration et à la citoyenneté (8 %) que les répondants ont indiqué avoir le plus utilisées pour la recherche.

Ensemble, les répondants des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux et des administrations municipales comptaient pour environ 30 % des utilisations déclarées aux fins de recherche pour toutes les questions du recensement.

1. Pour le Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a utilisé le terme « minorité visible », car il s'agit du terme actuellement utilisé dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral. Ce terme est également utilisé dans le questionnaire et le guide de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, parce qu'il reflète la question telle qu'elle figurait dans le questionnaire du Recensement de la population de 2021. Cependant, le concept de minorité visible fait l'objet d'une révision. Statistique Canada s'est engagé à collaborer avec ses partenaires, les intervenants, les groupes ethnoculturels et le grand public pour déterminer la terminologie et les catégories appropriées qui décrivent le mieux la population, et pour répondre adéquatement aux besoins en données dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'équité en matière d'emploi. Pour en savoir davantage, visitez la page Web de la [Mobilisation consultative sur le concept de minorité visible](#).

Les répondants du grand public (25 %) ont le plus souvent mentionné utiliser les données du recensement à des fins de recherche, suivis des répondants du milieu universitaire (16 %), des ONG ou des syndicats (15 %), du gouvernement fédéral (12 %) et des administrations publiques provinciales, territoriales et municipales (13 %). Le grand public se trouvait au premier rang en ce qui concerne l'utilisation des données aux fins de recherche pour presque tous les thèmes du recensement, à l'exception des groupes de population (minorités visibles) et des peuples autochtones. Les répondants du grand public étaient de loin les principaux utilisateurs de données sur la religion (38 %) et l'expérience militaire canadienne (47 %) aux fins de recherche, ce qui représente plus du double du pourcentage observé chez les universitaires, qui comptaient pour 16 % et 11 % des utilisateurs de ces données, respectivement.

2.11 Toute autre fin

Le champ de réponse écrite a été analysé afin de mieux comprendre les autres raisons pour lesquelles les répondants ont utilisé les données du recensement. Les réponses les plus courantes concernaient les utilisations à des fins de généalogie (38 %) ou d'intérêt général, de renseignements généraux, d'apprentissage, d'enseignement ou de formation (10 %), entre autres tendances globales. Il convient de noter que plus de 30 % des réponses ont été considérées comme relevant des fins existantes et ont été consignées comme telles.

Chapitre 3 – Lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement

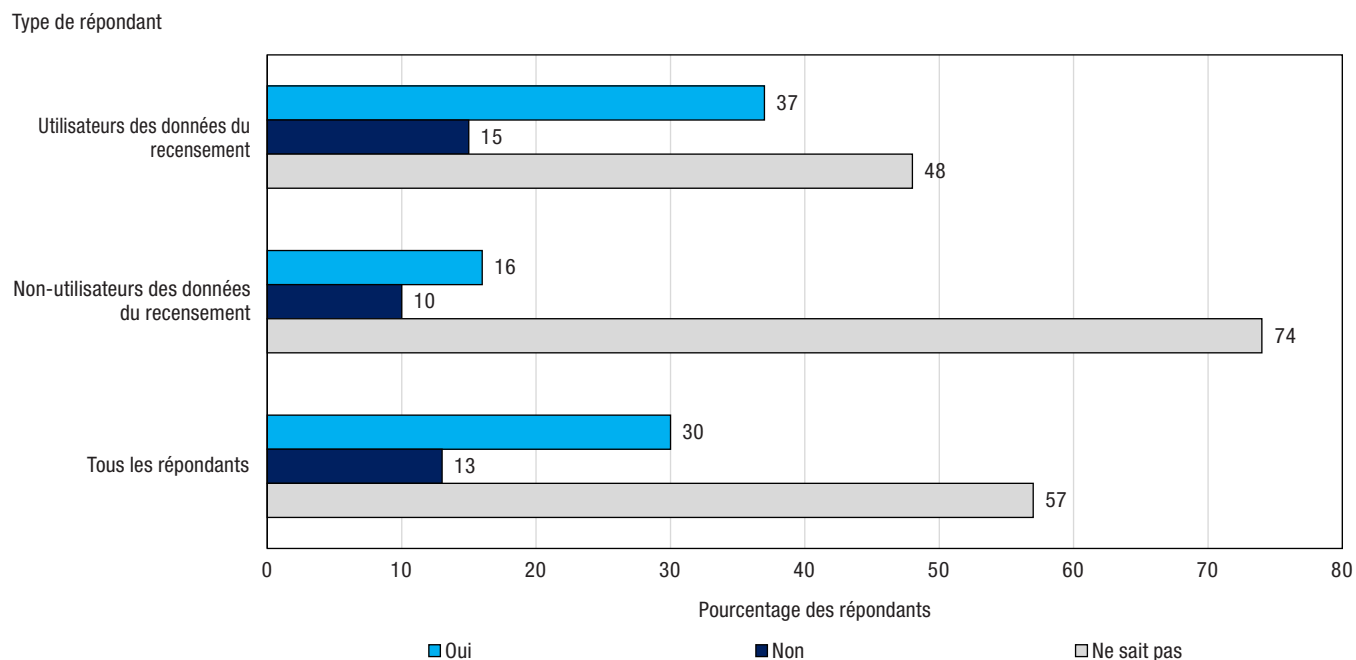
On a demandé à tous les répondants à la consultation s'il y avait des lacunes statistiques dans le contenu du Recensement de la population qu'il fallait combler. En ce qui concerne l'existence de telles lacunes dans le contenu du recensement, 57 % des répondants ont répondu « Ne sais pas », 30 % ont répondu « Oui » et 13 % ont répondu « Non » (voir le graphique 3.1).

Chez les répondants qui ont déclaré être des utilisateurs des données du recensement, la perception des lacunes augmentait : 37 % des utilisateurs des données du recensement ont répondu « Oui », 15 % ont répondu « Non » et près de 50 % ont répondu « Ne sais pas » à la question posée.

Parmi les répondants qui n'ont pas déclaré être des utilisateurs des données du recensement, 16 % ont indiqué que « oui », il y avait des lacunes statistiques qui devaient être comblées. Cette réponse pourrait donner à penser que les lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement sont la raison pour laquelle ces répondants n'utilisaient pas (encore) les données du recensement. La plupart des répondants qui n'ont pas indiqué utiliser les données du recensement (74 %) ont répondu « Ne sais pas » lorsqu'interrogés sur les lacunes statistiques.

Il convient de noter qu'une réponse « Ne sais pas » n'indique pas nécessairement qu'un répondant estime que le contenu du recensement est complet. Cette réponse pourrait plutôt indiquer un manque de littératie ou de connaissance en matière de données concernant le contenu du recensement ou du Programme du recensement, ou des problèmes d'accès aux données du recensement disponibles. Ce constat peut aider le Programme du recensement à reconnaître les points à améliorer, comme la littératie en matière de données et l'accès à celles-ci.

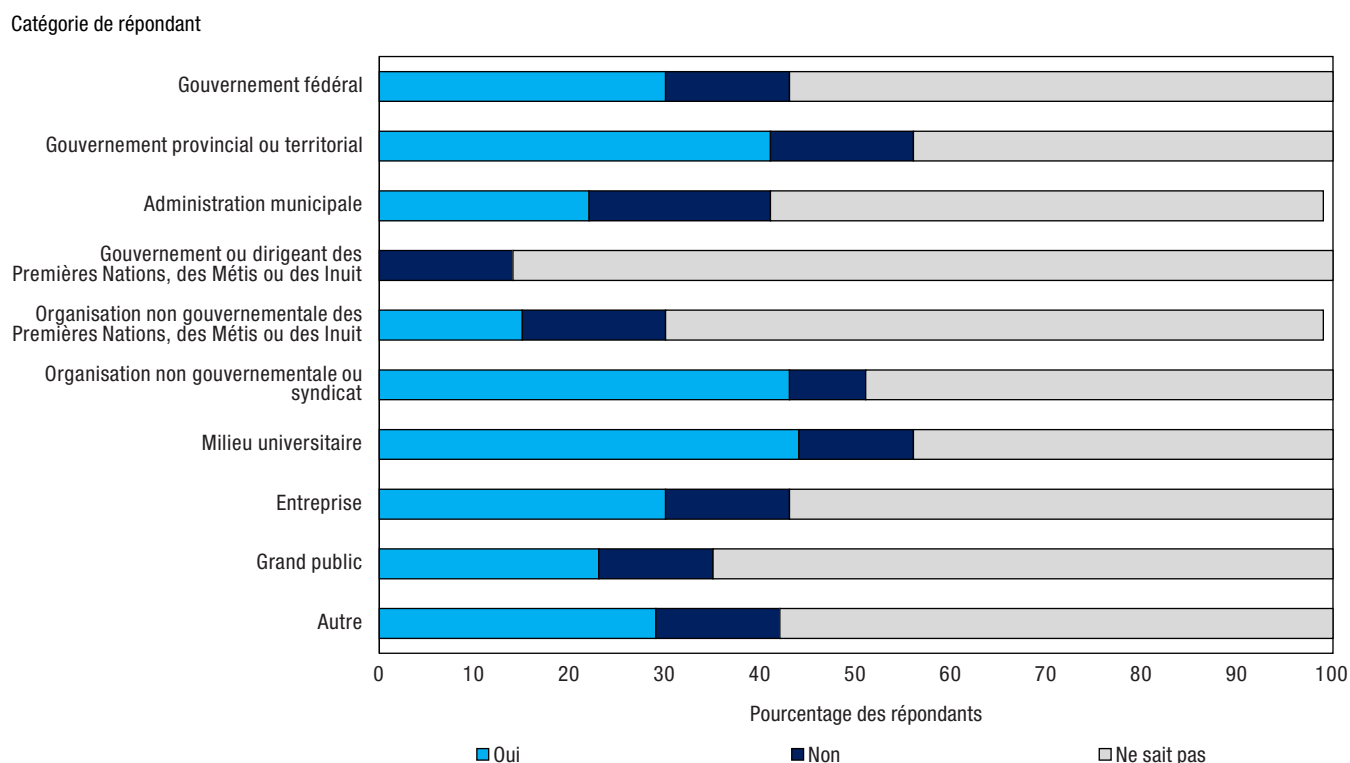
Graphique 3.1 Pourcentage des répondants qui ont perçu des lacunes statistiques dans le contenu du recensement, selon le type de répondant



Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Des répondants de toutes les catégories ont fait part de leur point de vue sur les lacunes statistiques dans le contenu du recensement (voir le graphique 3.2). Les répondants du milieu universitaire (44 %), des ONG ou des syndicats (43 %) et des gouvernements provinciaux ou territoriaux (41 %) étaient les plus convaincus de l'existence de lacunes dans le contenu du recensement. La majorité des répondants des entreprises (58 %) ainsi que ceux du gouvernement fédéral (57 %) et des administrations municipales (58 %) ont répondu le plus souvent « Ne sait pas ». Les répondants de la catégorie des gouvernements ou des dirigeants des Premières Nations, des Métis ou des Inuit (86 %) et de la catégorie des ONG des Premières Nations, des Métis ou des Inuit (69 %) ont également répondu le plus souvent « Ne sait pas ». Les répondants des administrations municipales étaient les plus convaincus que le contenu du recensement était complet, 19 % d'entre eux ayant déclaré qu'il n'y avait pas de lacunes statistiques à combler.

Graphique 3.2 Pourcentage des répondants qui ont perçu des lacunes statistiques dans le contenu du recensement, selon la catégorie de répondant



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Si les répondants croyaient qu'il y avait des lacunes statistiques dans le contenu du recensement, on leur demandait par la suite d'en indiquer jusqu'à cinq qui, selon eux, devraient être comblées dans les futurs questionnaires du recensement, ainsi que la façon dont les nouvelles données seraient utilisées, et de mentionner toute autre source connue pour les données. Pour répondre à cette question, cinq zones de texte individuelles comportant une limite de 60 caractères ont été fournies. On a également demandé aux répondants de classer les lacunes par ordre d'importance. Au moins une des cinq zones de texte prévues a été remplie par 873 répondants, pour un total de 2 290 lacunes statistiques individuelles déclarées par 30 % des répondants. En moyenne, trois lacunes ont été signalées par répondant. Chaque réponse a été examinée et classée manuellement, et les lacunes statistiques déclarées ont été groupées en 32 thèmes différents (voir l'[annexe E](#)).

Les trois principaux thèmes ont été signalés près de trois à quatre fois plus souvent que tous les autres, chacun représentant moins de 5 % des réponses. Étant donné que la plupart des lacunes statistiques ont peu souvent été déclarées, seuls les thèmes dignes de mention sont décrits dans le présent rapport.

Des lacunes ont été signalées par tous les répondants, sauf par ceux de la catégorie des gouvernements ou des dirigeants des Premières Nations, des Métis ou des Inuit. Mis à part le grand public (27 %), les répondants des ONG ou des syndicats ont déclaré le plus grand nombre de lacunes statistiques, représentant 21 % des renseignements recueillis. Les répondants du milieu universitaire (12 %), ainsi que ceux du gouvernement fédéral (11 %), des administrations municipales (11 %), des gouvernements provinciaux ou territoriaux (8 %) et des entreprises (7 %) ont déclaré des lacunes dans des proportions à peu près égales.

Les répondants ont signalé des lacunes statistiques et leur ont attribué une importance selon des tendances semblables pour les cinq zones de texte de classement. Dans l'ensemble, 16 % des lacunes signalées étaient liées au thème de l'incapacité, de la santé, de la santé mentale, des activités de la vie quotidienne (AVQ) et du bien-être. Dans toutes les catégories de répondants, ce thème était celui pour lequel des lacunes étaient le plus souvent déclarées et auquel les répondants attribuaient la plus grande importance. Ce thème était le plus souvent mentionné par les répondants des ONG ou des syndicats, du grand public, du milieu universitaire et du gouvernement fédéral.

Au deuxième rang, les lacunes les plus fréquemment déclarées étaient liées au thème de la situation en matière de logement, des dimensions des besoins en matière de logement, de l'itinérance et des caractéristiques des logements, qui représentaient 9 % des réponses et qui ont été mentionnées de manière relativement uniforme par toutes les catégories de répondants. Les lacunes signalées en lien avec le sexe à la naissance, le genre et l'orientation sexuelle suivaient de près. Elles représentaient 8 % des réponses et intéressaient le plus les répondants du gouvernement fédéral et du grand public, suivis des répondants des ONG et des syndicats, ainsi que du milieu universitaire.

Les répondants du gouvernement fédéral ont déclaré des lacunes principalement en lien avec ces trois principaux thèmes. Ils ont également signalé des lacunes liées aux activités sur le marché du travail, aux peuples autochtones et aux groupes de population (minorités visibles). Les lacunes mentionnées par les répondants des gouvernements provinciaux étaient le plus souvent liées aux activités sur le marché du travail, suivies des dépenses, des paiements, des factures mensuelles et du coût des services, ainsi que des trois principaux thèmes. Les répondants des administrations municipales ont fourni des réponses générales sur tous les thèmes, mais ils ont été les plus nombreux à déclarer des lacunes liées aux régions géographiques, aux modes de transport, aux déplacements et aux voyages, en plus des trois principaux thèmes.

Les répondants des ONG ou des syndicats ont fourni le plus grand nombre de suggestions de lacunes statistiques sur le plus grand nombre de thèmes, y compris :

- le travail non rémunéré, la prestation de soins et le bénévolat;
- la couverture d'assurance, les résidences secondaires, et les personnes et les lieux qui doivent être inclus;
- les loisirs, les passe-temps, les perceptions à l'égard de la vie, les facteurs sociospatiaux contribuant à la qualité de vie et à la satisfaction, et l'accès à un réseau de soutien et de services publics;
- les dépenses, les paiements, les factures mensuelles et le coût des services.

Les réponses des ONG des Premières Nations, des Métis ou des Inuit étaient réparties également entre les thèmes du sexe à la naissance, des peuples autochtones, du lieu de travail, du déplacement entre le domicile et le travail et du travail à domicile, ainsi que du logement, de la situation en matière de logement, des dimensions des besoins en matière de logement, de l'itinérance et des caractéristiques des logements.

Les répondants des entreprises ont relevé des lacunes dans tous les thèmes, mais la majeure partie de leurs réponses portaient sur les dépenses, les paiements, les factures mensuelles et le coût des services; la situation en matière de logement, les dimensions des besoins en matière de logement, l'itinérance et les caractéristiques des logements; ainsi que l'incapacité, la santé, la santé mentale, les AVQ et le bien-être. Les répondants universitaires ont également mentionné de façon générale des lacunes statistiques. En plus des trois principaux thèmes, ils ont manifesté de l'intérêt pour les modes de transport, les déplacements et les voyages et les activités sur le marché du travail.

Les suggestions du grand public étaient proportionnellement élevées. Cependant, la plupart des réponses étaient liées au thème principal de l'incapacité, de la santé, de la santé mentale, des AVQ et du bien-être.

3.1 Autres sources de données

Pour évaluer la pertinence et la disponibilité des autres sources de données en tenant compte des besoins des utilisateurs des données du recensement, le cadre de consultation accorde la plus haute importance aux thèmes pour lesquels il n'existe pas d'autres sources de données. Les thèmes pour lesquels d'autres sources de données sont facilement accessibles seront les moins prioritaires.

Au cours de la consultation, on a également demandé aux répondants qui avaient déclaré des lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement s'ils connaissaient d'autres sources de données qui pourraient fournir des renseignements sur les sujets qui, selon eux, devraient faire partie du Recensement de la population. La majorité des répondants ont répondu « Non » (54 %) ou « Ne sais pas » (22 %) à cette question, tandis que 25 % d'entre eux ont déclaré qu'ils connaissaient d'autres sources de données et en ont mentionné au moins une.

Parmi les répondants qui ont signalé des lacunes statistiques liées aux logements collectifs, 70 % ont indiqué ne pas connaître d'autres sources de données, tout comme plus de 60 % de ceux qui ont déclaré des lacunes statistiques liées aux thèmes suivants : groupes de population (minorités visibles); langue d'instruction, expérience militaire canadienne; régions géographiques; religion; dépenses, paiements, factures mensuelles et coût des services; travail non rémunéré, prestation de soins et bénévolat.

Beaucoup plus souvent, les répondants ont déclaré ne pas connaître d'autres sources de données qui pourraient fournir des renseignements sur les thèmes pour lesquels les lacunes statistiques ont été les plus fréquemment mentionnées et classées prioritaires, soit l'incapacité, la santé, la santé mentale, les AVQ et le bien-être (52 % des répondants ont répondu « Non », 25 % ont répondu « Ne sais pas » et 22 % ont répondu « Oui »); le logement, la situation du logement, les dimensions des besoins en matière de logement, l'itinérance et les caractéristiques des logements (47 % ont répondu « Non », 25 % ont répondu « Ne sais pas » et 28 % ont répondu « Oui »); et le sexe à la naissance, le genre et l'orientation sexuelle (49 % ont répondu « Non », 29 % ont répondu « Ne sais pas » et 22 % ont répondu « Oui »).

À l'inverse, 49 % des répondants qui ont signalé des lacunes statistiques liées aux modes de transport, aux déplacements et aux voyages ont également déclaré connaître d'autres sources de données qui pourraient fournir des renseignements pour combler les lacunes perçues. Cependant, dans le cas de tous les autres thèmes, le tiers des répondants ou moins ont déclaré connaître d'autres sources de données.

Parmi les autres sources de données ayant été mentionnées, bon nombre d'entre elles étaient d'autres enquêtes de Statistique Canada, comme l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et l'Enquête sociale générale. D'autres enquêtes fréquemment mentionnées comprenaient l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) et l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), qui sont des enquêtes postcensitaires qui utilisent le contenu du recensement pour créer des bases de sondage. Parmi les autres sources de données que les répondants ont nommées figuraient les données fiscales, les statistiques de l'état civil, les divers ensembles de données des provinces et des territoires, les registres fonciers, les données des services publics, les inscriptions dans les écoles et diverses sources de données provenant des municipalités.

Statistique Canada explore continuellement de nouveaux ensembles de données et évalue leur pertinence pour compléter ou remplacer le contenu du Recensement de la population. Les autres sources de données doivent répondre à plusieurs exigences avant d'être considérées comme des sources valables de contenu pour le recensement. Elles doivent notamment reposer sur des concepts similaires à ceux du recensement, être des sources fiables de renseignements sur les populations et les logements partout au Canada, utiliser des périodes de référence semblables à celles du recensement, être de grande qualité et être accessibles à Statistique Canada. En fait, dans le cas de la plupart des enquêtes, le recensement est le point de repère essentiel pour coupler les réponses d'enquêtes à la population canadienne.

Les autres sources de données peuvent améliorer l'exactitude du recensement et réduire le fardeau de réponse. Statistique Canada utilise actuellement des ensembles de données administratives, comme des données sur le revenu et l'immigration, pour compléter les données du recensement et remplacer des questions qui figuraient autrefois dans le questionnaire.

Chapitre 4 – Discussions avec les intervenants et résumés des essais qualitatifs par thème

En plus de la consultation en ligne, Statistique Canada a rencontré virtuellement des intervenants de ministères fédéraux et d'autres organisations intéressées pour tenir des discussions au cours desquelles ces intervenants ont fourni des descriptions détaillées de leurs besoins en matière de données et de leurs utilisations des données. À la fin de la période de consultation sur le contenu, Statistique Canada a entrepris plusieurs séries d'essais qualitatifs. Dans le cadre d'interviews cognitives individuelles menées à l'été 2023, Statistique Canada a recueilli des commentaires de la part des Canadiens concernant des changements possibles aux questions du recensement. L'organisme a tenu compte des résultats et des commentaires de toutes les activités de consultation et de mise à l'essai afin de déterminer les changements proposés qui feront l'objet d'essais quantitatifs pendant le Test du recensement de 2024.

Ce chapitre résume les besoins en matière d'information par thème du recensement, les essais qualitatifs entrepris en conséquence et la façon dont les préparatifs pour le Test du recensement de 2024 aideront à satisfaire à ces besoins.

4.1 Dénombrement des ménages et de la population

La méthode de dénombrement de jure utilisée dans le cadre du Recensement de la population du Canada permet de dénombrier la population en fonction du « lieu habituel de résidence », c'est-à-dire le logement où une personne vit habituellement. Le dénombrement du recensement consiste à dresser la liste de tous les résidents habituels d'un logement le jour du recensement.

Discussions avec les intervenants

Les chiffres de population sont indispensables pour que les intervenants à l'échelle fédérale, provinciale et municipale puissent planifier adéquatement les services et affecter les ressources à tous les niveaux.

Essais qualitatifs

Le dénombrement exact de la population du Canada est essentiel pour le recensement. Afin de veiller à ce que les résidents soient dénombrés correctement et de diminuer le dénombrement en double de personnes ayant plus d'un lieu habituel de résidence, certains changements proposés ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023. Ces changements seront également soumis à des essais quantitatifs en 2024 afin d'assurer que les résidents sont correctement dénombrés et pour alléger le fardeau de réponse.

4.2 Données démographiques : âge, sexe à la naissance, genre et composition du ménage

Ces questions fournissent des renseignements sur la façon dont les gens vivent au Canada et avec qui ils habitent : situation des particuliers dans le ménage, taille de la famille, nombre d'enfants vivant avec un ou deux parents et nombre de personnes vivant seules.

Les variables démographiques ont toujours été essentielles dans le cadre du recensement. En 1871, le premier recensement au Canada a servi à recueillir des données sur le nom, l'âge, le sexe et l'état matrimonial de chaque membre du ménage. Dans le cadre du Recensement de la population de 1891, on a ajouté le lien des membres du ménage avec la « Personne 1 » (anciennement appelée « chef du ménage »). En 2021, Statistique Canada a commencé à recueillir des renseignements sur le genre en plus du sexe à la naissance afin de combler les lacunes en matière d'information sur les Canadiens et Canadiennes de diverses identités de genre.

Discussions avec les intervenants

Ces renseignements servent à planifier les programmes sociaux, comme la Sécurité de la vieillesse et l'Allocation canadienne pour enfants. Les municipalités les utilisent également pour planifier un éventail de services, comme les services de garde, les écoles, les services de police et de protection contre les incendies, ainsi que les résidences pour personnes âgées. Des variables démographiques ont été utilisées par tous les intervenants dans toutes les catégories d'utilisateurs de données. Les utilisations variaient d'un ministère, d'un organisme ou d'une organisation à l'autre pour atteindre les objectifs législatifs et de réglementation, éclairer et évaluer la prestation de services et les programmes, et mener des recherches. Ces variables ont été croisées avec de nombreux autres thèmes du recensement pour évaluer la situation socioéconomique des Canadiens.

Essais qualitatifs

De nombreux changements aux modules des données démographiques et de la composition du ménage ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023.

L'ordre des questions sur le sexe à la naissance et la date de naissance a été inversé par rapport à 2021, de sorte que la question sur la date de naissance s'affiche en premier, suivie des questions sur le genre et le sexe à la naissance. Les catégories de réponse pour la question sur le genre ont été modifiées pour inclure « homme » et « femme », et « garçon » et « fille » pour les répondants de moins de 15 ans. Ces changements ont été apportés conformément aux recommandations des intervenants et à la nouvelle norme de Statistique Canada pour la collecte des variables du sexe à la naissance et du genre et subiront des essais quantitatifs en 2024.

Un nouveau module, intitulé « relations de couple » a fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023 pour remplacer le module sur l'état matrimonial. Ce changement a été apporté afin de mettre à l'essai des options de réponse et de refléter les situations conjugales de plus en plus diversifiées au Canada, d'améliorer la terminologie entourant les unions de fait (particulièrement au Québec), de réduire au minimum l'utilisation du jargon juridique et d'identifier les personnes qui vivent séparément de leur conjoint ou partenaire. Un bon nombre des changements qui ont fait l'objet d'essais ont été intégrés dans un module révisé sur l'état matrimonial qui sera soumis à d'autres essais quantitatifs. Toutefois, la mesure des personnes ayant une relation avec une personne qui vit à l'extérieur du ménage n'a pas été avancé à l'étape d'essais quantitatifs.

Des modifications au format et à l'ordre des modules sur la composition du ménage et l'état matrimonial ont également été mises à l'essai en 2023. Ces changements comprennent la mise à jour des catégories de réponse pour le lien avec la Personne 1 et une terminologie plus inclusive pour décrire les relations. Les options de relation révisées éliminent la nécessité d'inscrire les membres du ménage dans un certain ordre, ce qui réduit le fardeau du répondant et les risques de confusion. L'ordre des questions sur la relation et l'état matrimonial pour le ménage a été changé et la logique du questionnaire a été modifiée pour permettre à certaines personnes et à certains ménages de contourner certaines questions. Cela permet de réduire le fardeau pour une proportion importante des répondants. Ces changements feront l'objet d'essais quantitatifs en 2024.

4.3 Orientation sexuelle

Au printemps 2021, Statistique Canada a entrepris la *Consultation publique sur les normes de métadonnées statistiques sur la diversité de genre et la diversité sexuelle*. Plus précisément, la consultation visait à obtenir des commentaires sur les mises à jour proposées de la norme sur le genre de la personne et sur les nouvelles normes relatives à l'orientation sexuelle et au statut LGBTQ2+² de la personne. Les normes statistiques en matière de diversité de genre et de diversité sexuelle (comme la définition de chaque concept et la classification qui définit ses catégories) permettent de présenter des groupes de population statistiquement différents de façon cohérente. En plus de la consultation publique, des réunions virtuelles ont été organisées avec des intervenants clés et des chercheurs afin de recueillir leurs commentaires.

2. En août 2022, le gouvernement du Canada a adopté l'acronyme 2ELGBTQI+ pour désigner les personnes deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre. L'acronyme LGBTQ2+ est utilisé ici puisqu'il s'agit de l'acronyme qui avait été utilisé lors des consultations qui ont eu lieu avant ce changement de l'acronyme et pour lequel les personnes ont fourni des commentaires.

En réponse aux demandes des utilisateurs et aux commentaires reçus dans le cadre de cette consultation, qui a eu lieu séparément des consultations sur le contenu du recensement, Statistique Canada a élaboré et publié une nouvelle norme sur l'orientation sexuelle qui a été approuvée comme norme recommandée le 13 juin 2023. Pour obtenir des renseignements sur les résultats de cette consultation publique, voir la [Consultation publique sur les normes de métadonnées statistiques sur la diversité de genre et la diversité sexuelle, 2021 — Rapport « Ce que nous avons entendu »](#), et pour en savoir plus sur les normes, voir les [Normes sur le genre, le sexe à la naissance et l'orientation sexuelle](#).

Les résultats de la consultation en ligne sur le contenu de 2026 auprès des utilisateurs de données ont montré que le manque de données plus détaillées sur le sexe à la naissance, le genre et l'orientation sexuelle était l'une des lacunes les plus fréquemment signalées dans le contenu du recensement.

Discussions avec les intervenants

Des discussions avec des partenaires fédéraux et des universitaires ont montré la nécessité de recueillir des données sur l'orientation sexuelle. Les participants ont indiqué que le fait de recueillir ces renseignements dans le cadre du recensement permettrait d'effectuer une analyse multivariée avec d'autres variables du recensement et fournirait des renseignements précieux sur les personnes LGBTQ+ au Canada. Cela contribuerait à l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes pour lutter contre les inégalités auxquelles ces personnes font face et en assurer le suivi.

Les intervenants et les utilisateurs de données ont déterminé qu'il était nécessaire de recueillir des données sur l'orientation sexuelle dans le cadre du recensement afin d'appuyer le Plan d'action 2ELGBTQI+ du Canada, qui vise à renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes pour les populations 2ELGBTQI+. Les discussions avec les intervenants ont fait ressortir le fait que les données sur l'orientation sexuelle ne font pas partie des bases de données administratives nationales. En outre, les enquêtes menées par d'autres ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, des universitaires ou des ONG ne sont pas représentatives, ne sont pas effectuées à l'échelle nationale, ou ont de petites tailles d'échantillons de personnes LGBTQ+. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une option valable pour obtenir des tailles d'échantillons de personnes LGBTQ+ qui sont suffisantes pour désagréger les données selon une orientation sexuelle particulière.

Essais qualitatifs

À la suite des consultations, Statistique Canada a exploré la possibilité d'ajouter une question sur l'orientation sexuelle au moyen d'essais qualitatifs approfondis en 2023. Celle-ci ne fera toutefois pas partie du Test du recensement de 2024. L'orientation sexuelle continue de faire l'objet d'essais et d'être évaluée en vue de son inclusion dans le recensement au moyen d'autres méthodes.

4.4 Langues et langue d'instruction

Les questions sur la langue servent à fournir un profil de la diversité linguistique de la population canadienne. Ces données servent à estimer les besoins de services en anglais et en français partout au pays et à mieux comprendre la situation actuelle et l'évolution des divers groupes linguistiques au Canada, y compris les langues officielles, les langues autochtones et les langues immigrantes.

Les questions sur la connaissance des langues officielles et la langue maternelle ont été posées pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1901. Une question sur la langue parlée à la maison a été ajoutée en 1971, et une question sur la connaissance des langues non officielles a vu le jour en 1991. Le concept de la langue utilisée au travail a été ajouté lors du Recensement de 2001.

En 2021, des questions sur la langue d'instruction ont été ajoutées au questionnaire abrégé du recensement afin de dénombrer les ayants droit des minorités linguistiques au sens de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette mesure a été exigée par les recommandations du Comité permanent des langues officielles du gouvernement fédéral.

Discussions avec les intervenants

Les intervenants qui utilisent ces données indiquent qu'ils le font pour évaluer les besoins en prestation de services et de programmes à l'échelle fédérale, provinciale et municipale dans différentes langues à travers le pays.

Essais qualitatifs

Des changements mineurs ont été apportés au module sur la langue afin de mieux harmoniser la version anglaise de la question sur la connaissance des langues non officielles avec la version française, et un texte d'aide a été ajouté pour expliquer aux utilisateurs de la langue des signes comment répondre. La logique du questionnaire a été modifiée pour permettre de contourner les questions sur la langue d'instruction pour les enfants de moins de trois ans, réduisant ainsi le fardeau pour une partie des répondants. Ces changements feront l'objet d'essais quantitatifs en 2024.

4.5 Expérience militaire canadienne

La question sur l'expérience militaire canadienne sert à déterminer le nombre d'anciens combattants canadiens et le nombre de personnes qui servent actuellement dans les Forces armées canadiennes. Cette question, qui a été ajoutée au questionnaire abrégé en 2021, a pour principal objectif de combler les lacunes statistiques connues dans les dossiers administratifs historiques et de mieux servir cette population en orientant les diverses politiques et les divers programmes administrés par Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et d'autres organismes de soutien aux anciens combattants.

Discussions avec les intervenants

Les intervenants fédéraux ont déclaré avoir utilisé les données de 2021 pour combler les lacunes dans les données administratives et créer des profils des anciens combattants au Canada à l'aide d'autres variables du recensement. Ils ont également signalé la nécessité d'améliorer la qualité des données recueillies en 2021 afin de mieux dénombrer la population d'anciens combattants, y compris les données sur leurs caractéristiques (p. ex. s'ils sont membres de la Force de réserve ou de la Force régulière et la période de service). Dans le cadre de la consultation et des analyses menées à la suite du Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a appris que certains répondants avaient de la difficulté à déterminer si leur service s'appliquait à la question du recensement en raison de la terminologie utilisée et de l'exclusion de certaines branches militaires.

Essais qualitatifs

Des changements structurels ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023 afin de réduire les risques de confusion chez les répondants et d'améliorer la qualité des données de 2021. La question sur l'expérience militaire canadienne a été révisée afin de tenir compte de toutes les branches militaires, comme le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) et les Rangers canadiens. D'autres options pour permettre aux répondants de sélectionner tous les types de service qui s'appliquent et un champ de réponse écrite pour préciser d'autres renseignements ont également été ajoutées. Ces changements et l'emplacement de la question dans le questionnaire détaillé seront mis à l'essai de façon quantitative en 2024 pour assurer qu'ils peuvent fournir de meilleurs résultats.

4.6 Activités de la vie quotidienne

Cette question fournit des renseignements sur les personnes au Canada qui peuvent être aux prises avec des difficultés ou un problème de santé de longue durée. Les affections physiques et non physiques, comme les troubles de santé mentale et les difficultés cognitives, en font partie. Statistique Canada utilise ces renseignements pour identifier les personnes susceptibles d'avoir une incapacité et qui pourraient répondre à l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), une enquête nationale menée auprès d'adultes canadiens dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un trouble ou d'un problème de santé de longue durée. L'ECI a été élaborée par Statistique Canada en collaboration avec Emploi et Développement social Canada.

Il convient de noter que les données sur les activités de la vie quotidienne (AVQ) du Recensement de 2021 sont accessibles aux utilisateurs sur demande spéciale seulement. Elles ne sont pas diffusées publiquement et comprennent un certain nombre de mises en garde. Comme leur fonction principale est de servir à identifier des participants à l'ECI, qui comprend d'autres questions pour déterminer l'incapacité, ces données font l'objet de contrôles minimaux. Il convient de les utiliser avec prudence, car cette question ne permet pas à elle seule d'estimer l'incapacité au Canada.

Les renseignements obtenus à partir des questions sur les AVQ servent également à surveiller l'application de la nouvelle *Loi canadienne sur l'accessibilité* et à appuyer l'élaboration de politiques et de programmes par les gouvernements et les organisations. Les personnes ayant une incapacité représentent l'un des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Le Recensement de la population de 1871 et les recensements qui ont suivi comportaient des questions sur les « infirmités ». Les questions sur les limitations d'activité sont apparues pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1986.

Discussions avec les intervenants

Comme cela a été observé dans les résultats du questionnaire de consultation, les intervenants ont manifesté un grand intérêt pour un plus grand nombre de données du recensement sur l'incapacité, l'état de santé général et les AVQ. Il s'agit de la lacune statistique perçue la plus fréquemment signalée dans le contenu du recensement.

Les intervenants ont exprimé leur intérêt pour une diffusion plus large des renseignements sur les AVQ à des fins générales, à savoir pour comprendre la santé et le bien-être de la population canadienne au moyen d'une analyse multivariée avec les autres variables socioéconomiques disponibles dans le cadre du recensement. Ils ont également indiqué vouloir utiliser davantage les données du recensement pour aider à élaborer et à mettre en œuvre divers programmes et diverses lois qui appuient les personnes ayant une incapacité au Canada.

Essais qualitatifs

De petites mises à jour aux questions sur les AVQ ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023. La notion de « difficulté » a été ajoutée lorsqu'il s'agit d'examiner l'effet des problèmes de santé mentale ou d'autres problèmes de santé de longue durée sur la vie quotidienne, plutôt que la simple présence de ces problèmes. De plus, la terminologie a été mise à jour pour utiliser le terme non stigmatisant « trouble lié à l'utilisation de substances ». Ces petites modifications seront soumises à des essais qualitatifs en 2024 pour assurer qu'elles améliorent la compréhension de la question par les répondants.

4.7 État de santé général

Les résultats du processus de consultation sur le contenu ont fait ressortir le grand besoin des utilisateurs de données en matière d'information sur la santé, comme cela a été constaté avec les données sur les AVQ. Ainsi, Statistique Canada a étudié la possibilité d'ajouter une question sur l'état de santé général au questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2026.

L'état de santé général, aussi appelé l'état de santé perçue, est un indicateur de l'état de santé global. Il désigne la perception de l'état de santé général d'une personne, qui peut être autodéclarée ou, dans le cas d'une réponse par personne interposée, déclarée par la personne qui répond au questionnaire d'enquête au nom du répondant visé. La santé fait non seulement référence à l'absence de maladie ou de blessure, mais aussi à un bien-être physique, mental et social. La santé perçue reflète certains aspects de la santé que d'autres mesures ne peuvent saisir, comme le premier stade d'une maladie, la gravité d'une maladie, certains aspects positifs de l'état de santé, les ressources physiologiques et psychologiques, ainsi que le fonctionnement social et mental. Cet indicateur est mesuré dans un certain nombre d'enquêtes de Statistique Canada et est harmonisé avec le [Cadre de qualité de vie](#).

Discussions avec les intervenants

Des partenaires fédéraux comme l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, ainsi que des intervenants municipaux, ont demandé des renseignements sur l'état de santé général des Canadiens. Ces renseignements pourraient appuyer la recherche sur la santé des petites populations définies dans le recensement et pour désagréger les données afin d'éclairer l'affectation des ressources, la planification des services et l'élaboration de politiques par tous les ordres de gouvernement. Il s'agit de la lacune statistique perçue la plus fréquemment signalée dans le contenu du recensement.

Essais qualitatifs

La question sur l'état de santé général de Statistique Canada a fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023, avec un léger changement pour permettre la déclaration par personne interposée dans le recensement. Son emplacement dans le questionnaire a également changé depuis le Test du recensement de 2019. Cette question sera soumise à des essais quantitatifs pour son nouvel emplacement dans le Test du recensement de 2024.

4.8 Immigration, lieu de naissance et citoyenneté

Les questions sur le lieu de naissance des membres du ménage et de leurs parents fournissent des renseignements sur la diversité de la population canadienne et les mouvements des personnes à l'intérieur du Canada et en provenance d'autres pays. Elles servent à évaluer la situation économique et sociale des Canadiens de deuxième génération, ainsi qu'à comprendre l'histoire de l'immigration au Canada.

Ces questions sont posées dans le cadre du recensement depuis très longtemps. Les données sur le lieu de naissance ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1871. Une question sur le lieu de naissance des parents a été ajoutée en 1891. Les données sur la citoyenneté et l'année d'immigration ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1901, et une question sur le statut d'immigrant reçu a été posée pour la première fois en 1991.

Au cours des deux derniers cycles de recensement, Statistique Canada a intégré les dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) au recensement. Depuis 2016, de nouvelles variables relatives à l'immigration sur la catégorie d'admission et le type de demandeur ont été ajoutées au recensement. Puis, en 2021, les questions sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration ont été remplacées par les dossiers administratifs d'IRCC. L'utilisation de données administratives réduit non seulement les coûts associés à la collecte et le fardeau imposé aux Canadiens, mais permet également d'obtenir des renseignements plus précis.

Discussions avec les intervenants

IRCC a besoin de renseignements sur l'immigration et la citoyenneté, tout comme les ministères provinciaux et territoriaux de l'immigration, afin d'élaborer et de surveiller les politiques et les programmes en matière d'immigration. Les données servent également à appuyer la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, la *Loi sur la citoyenneté*, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Les intervenants utilisent les données recueillies sur l'immigration, le lieu de naissance et la citoyenneté afin de comparer la situation sociale et économique des immigrants au fil du temps, d'évaluer les politiques et les programmes en matière d'immigration et d'emploi, ainsi que de planifier les services d'enseignement, les soins de santé et d'autres services. Elles sont également utilisées à l'échelle fédérale, provinciale et municipale pour déterminer les tendances migratoires, le comportement humain par rapport à l'infrastructure, les caractéristiques des collectivités et leurs besoins, ainsi que les effets des programmes au fil du temps et partout au pays.

Essais qualitatifs

De petits changements à la question permettant de déterminer la citoyenneté d'une personne d'un pays autre que le Canada ont été soumis à des essais qualitatifs en 2023 afin de clarifier les catégories de réponse pour les répondants et d'améliorer la qualité des données. De plus, les modifications apportées à l'ordre des catégories de réponse pour la question sur le lieu de naissance des parents ont été mises à l'essai afin d'améliorer la qualité et la compréhension des données. Ces changements feront l'objet d'essais quantitatifs en 2024.

4.9 Diversité ethnoculturelle : origines ethniques ou culturelles, groupes de population (minorités visibles) et religion

Les questions portant sur les origines ethniques ou culturelles, les groupes de population (minorités visibles) et la religion reflètent la demande généralisée et de longue date de renseignements sur les origines et la composition ethnoculturelle de la population canadienne. Le recensement est le meilleur outil pour obtenir des renseignements sur ces groupes à tous les niveaux géographiques.

Les données sur les origines ethniques ou culturelles ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du recensement de 1871. Une question sur l'« origine raciale » est apparue pour la première fois dans le questionnaire du Recensement de 1901. La question sur le groupe de population (qui sert à recueillir des renseignements sur des groupes précisés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*) a été posée pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1996. Les données sur la religion se trouvent depuis longtemps dans le questionnaire du Recensement de la population, mais seulement dans les recensements décennaux; elles ont été recueillies pour la première fois en 1871.

Discussions avec les intervenants

Ces variables sont utilisées à diverses fins par les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les universitaires et les répondants du secteur privé. Ces données sont nécessaires pour examiner les caractéristiques socioéconomiques des Canadiens et pour évaluer les programmes visant à offrir des chances égales, comme les initiatives d'équité en matière d'emploi. Les intervenants utilisent également ces variables conjointement avec les caractéristiques démographiques des collectivités afin de mieux planifier la prestation des services.

Les associations, les organisations et les chercheurs utilisent ces renseignements dans le cadre d'activités comme la promotion de la santé, les communications et les programmes de soutien social. Les administrations publiques, les entreprises, les groupes communautaires, les fournisseurs de soins de santé, les chercheurs et diverses organisations partout au pays utilisent les données tirées de la question sur le groupe de population pour appuyer des programmes qui donnent à tout le monde une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

Des intervenants ont signalé un besoin accru de mesurer la croissance rapide de certains groupes religieux observée depuis 2011 et de répondre aux changements rapides de la société canadienne grâce à l'immigration et à la diversité accrue de la population, des tendances qui devraient se poursuivre au cours des prochaines années. La variable de la religion est utilisée par les intervenants comme point de repère et pour appuyer l'élaboration de programmes de lutte contre le racisme et la haine, conformément à la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et au Plan d'action de lutte contre la haine. De plus, elle est utilisée aux fins de recherche sur l'immigration, le bien-être social et la discrimination.

Ces variables répondent également au besoin de fournir des renseignements sur la population diversifiée du Canada à l'appui de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Les données provenant de ces questions servent à éclairer les politiques et les programmes fédéraux sur le multiculturalisme et à appuyer la *Loi sur le multiculturalisme canadien* ainsi que la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Ces renseignements sont aussi utilisés par différentes organisations communautaires, comme les confessions religieuses et les associations culturelles.

Essais qualitatifs

Des changements mineurs à la liste d'exemples d'origines ethniques ou culturelles et des mises à jour du texte des instructions ont été soumis à des essais qualitatifs en 2023 afin de clarifier ce qui est exigé des répondants. Ces changements feront également l'objet d'essais quantitatifs dans le cadre du Test du recensement de 2024.

Plusieurs nouvelles versions de la question sur les groupes de population ont été soumises à des essais qualitatifs en 2023 afin d'évaluer l'acceptabilité chez les Canadiens et pour répondre aux demandes de partenaires fédéraux concernant l'utilisation d'une question de format semblable à l'échelle du gouvernement, ce qui permettrait une plus grande comparabilité. La formulation de la question a été mise à jour pour faire l'objet d'essais en 2024, et des modifications ont été apportées aux catégories de réponse afin d'améliorer l'accessibilité de la question et d'encourager les répondants à déclarer leur appartenance à plusieurs groupes, le cas échéant. Une nouvelle catégorie de réponse « Premières Nations, Métis ou Inuk (Inuit) » a été ajoutée, et la logique du questionnaire a été modifiée pour permettre aux répondants de déclarer qu'ils appartiennent à des groupes de population autochtones et non autochtones, le cas échéant.

La religion figurera dans la version de contrôle du questionnaire du test du recensement, qui est le questionnaire du Recensement de 2021. Il convient de noter que la collecte de données sur la religion dans le questionnaire du recensement aura prochainement lieu dans le cadre du Recensement de la population de 2031.

4.10 Peuples autochtones

Ces questions permettent un dénombrement uniforme et complet des Autochtones. Elles fournissent également des renseignements détaillés sur les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des services pour le Canada et pour les gouvernements, les personnes et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Statistique Canada utilise également ces renseignements afin de préparer un échantillon de répondants pour l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA). L'EAPA est une enquête nationale postcensitaire axée sur les résultats socioéconomiques des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit. L'EAPA oriente l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer le bien-être des peuples autochtones, et l'enquête de 2022 portait sur des sujets tels que la scolarité, la santé, la langue, l'accès aux services, le bien-être économique et les activités culturelles.

Les questions sur le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne ont figuré pour la première fois dans le questionnaire du Recensement de 1991. Une question distincte sur l'identité autochtone est apparue pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1996. Dans les recensements précédents, certains renseignements étaient recueillis sur les populations autochtones : par exemple, le Recensement de 1911 comportait une question sur l'« origine raciale ou tribale » et le Recensement de 1951 comportait une catégorie de réponses « Amérindien » dans la question sur l'origine ethnique. En 2021, des questions ont été ajoutées pour les répondants autochtones afin de déterminer leur appartenance à une organisation métisse ou à un établissement métis et leur inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit.

Discussions avec les intervenants

Les intervenants ont indiqué que le recensement était la source de renseignements la plus complète sur les peuples autochtones au Canada et qu'il est indispensable pour évaluer la situation socioéconomique des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Ces renseignements ont été utilisés par la plupart des intervenants consultés et ont été jugés essentiels pour satisfaire aux exigences législatives, évaluer et mettre sur pied des programmes et des services, ainsi que pour effectuer des recherches. Aucune autre source de données à l'échelle nationale ne fournit ces renseignements, car d'autres enquêtes excluent souvent les réserves des Premières Nations et les régions du Nord, et la petite taille des échantillons limite la capacité d'analyse des données disponibles.

Le Centre de la statistique et des partenariats autochtones de Statistique Canada a mené parallèlement des activités de mobilisation ciblées auprès des communautés, des organisations et des intervenants autochtones de partout au Canada. De novembre 2022 à mars 2023, plus de 30 séances de discussion virtuelles et hybrides ont eu lieu afin de recueillir des commentaires sur les questions du recensement utilisées pour produire des données sur les populations des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Un résumé de ces discussions sera publié dans un rapport distinct.

Essais qualitatifs

Des changements mineurs au module sur les peuples autochtones ont été soumis à des essais qualitatifs en 2023 afin d'améliorer la compréhension des répondants et l'acceptabilité de l'engagement auprès des dirigeants, des organisations et des membres des communautés autochtones. Le libellé a été mis à jour pour supprimer le terme « Indien », à moins qu'il ne soit utilisé comme terme juridique en référence à la *Loi sur les Indiens* (c.-à-d. « Indien inscrit » ou « Indien des traités »). Ces changements feront l'objet d'essais quantitatifs dans le cadre du Test du recensement de 2024.

4.11 Mobilité et deuxième adresse

Les questions sur la mobilité fournissent des renseignements sur l'endroit où déménagent les résidents du Canada et d'où ils viennent. Les renseignements recueillis servent à étudier les caractéristiques des personnes qui déménagent et à déterminer leurs besoins en matière de logement, d'éducation, de santé, de transport et de services sociaux.

Les données sur le lieu de résidence d'une personne cinq ans auparavant ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1961, et la question sur le lieu de résidence un an auparavant a été ajoutée lors du Recensement de 1991.

Discussions avec les intervenants

La majorité des intervenants ont déclaré utiliser les données sur la mobilité à diverses fins, comme pour la planification municipale, l'analyse du marché du travail, la prestation de services et l'examen des caractéristiques des régions que les Canadiens quittent ou vers lesquelles ils déménagent. Ces renseignements étaient essentiels pour répondre aux questions sur le moment et les raisons pour lesquelles les Canadiens déménagent dans différentes régions du pays.

Certains intervenants, en particulier ceux des administrations municipales, ont demandé des données sur les Canadiens qui peuvent avoir demeuré à une deuxième adresse pendant 30 jours ou plus, surtout afin de déterminer comment cela influe sur la prestation des services, ainsi que le stock des logements et leur disponibilité dans les régions où il peut y avoir une plus forte proportion de résidents saisonniers (p. ex. les régions de chalets, les villes collégiales et les collectivités agricoles).

Essais qualitatifs

Les changements apportés à la question sur le lieu de résidence un an auparavant ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023 afin d'améliorer la concordance linguistique entre le français et l'anglais et de faciliter la compréhension pour les répondants francophones.

Des recherches ont également été effectuées sur la possibilité de simplifier la question sur le lieu de résidence cinq ans auparavant, et la possibilité de la compléter ou de la remplacer par des données administratives afin de réduire le fardeau du répondant a été explorée. L'option de remplacer la question par des données administratives ne s'est pas encore avérée adéquate dans les essais quantitatifs.

De nouvelles questions ont également été soumises à des essais qualitatifs en 2023 afin d'identifier les personnes qui pourraient avoir demeuré à une deuxième adresse pendant 30 jours ou plus, consécutivement ou non (p. ex. pour des vacances ou des loisirs, pour l'école, pour le travail, pour prendre soin d'un membre de la famille, pour recevoir des soins médicaux); l'adresse où elles sont restées; et le temps passé à cet endroit, par période de trois mois de l'année visée.

Par conséquent, afin de procéder aux essais quantitatifs en 2024, des modifications ont été apportées pour inclure de nouvelles questions pour les personnes qui vivent ou demeurent à plus d'une adresse (p. ex. les étudiants qui vivent ailleurs pendant leurs études ou les enfants en garde partagée). Ces modifications permettraient de mieux dénombrer les populations fluctuantes, de fournir des renseignements importants pour la planification municipale et urbaine et d'améliorer les mesures de la dynamique familiale et de la situation des particuliers.

4.12 Scolarité

Les questions sur la scolarité permettent de recueillir des renseignements sur les études, la formation et la fréquentation scolaire récente des résidents du Canada, ce qui donne un aperçu des titres de compétence et des qualifications de tous les Canadiens, y compris ceux qui ont étudié à l'extérieur du Canada. La collecte de ces données dans le cadre du recensement fournit des renseignements détaillés qui peuvent être analysés en fonction du groupe démographique clé, comme les peuples autochtones et les immigrants au Canada, et par niveau géographique détaillé.

Des données sur la fréquentation scolaire ont été recueillies dans le cadre du Recensement de 1871. En 1941, une question a été ajoutée concernant le plus haut niveau de scolarité primaire ou secondaire atteint. D'autres questions sur la scolarité ont été ajoutées en 1961 (p. ex. le plus haut niveau de scolarité atteint, le plus haut certificat, diplôme ou grade et le nombre d'années d'études universitaires).

Discussions avec les intervenants

Certains intervenants ont utilisé les variables sur la scolarité pour dresser un portrait socioéconomique des Canadiens et pour évaluer les profils scolaires de plus petits groupes de population, comme les nouveaux arrivants et d'autres groupes marginalisés. Ces variables ont également été déclarées comme étant essentielles à la création de profils communautaires et à la détermination des services et des programmes qui sont efficaces ou qui devraient être mis en œuvre. Les administrations publiques utilisent ces renseignements pour mettre sur pied des activités de formation et d'autres programmes afin de répondre aux besoins changeants de la main-d'œuvre et de groupes particuliers, comme les immigrants, les peuples autochtones et les jeunes.

Essais qualitatifs

De petits changements aux questions sur la scolarité ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023 afin de clarifier les options de réponse pour les répondants en anglais et en français. Ces changements seront soumis à des essais quantitatifs dans le cadre du Test du recensement de 2024.

Des recherches ont été menées simultanément afin d'évaluer la possibilité d'utiliser les données fiscales administratives pour remplacer le besoin de poser des questions sur la fréquentation d'un collège ou d'une université au cours de l'année de référence. L'option de remplacer la question par des données administratives ne s'est pas encore avérée adéquate dans les essais quantitatifs.

4.13 Activités sur le marché du travail et déplacement entre le domicile et le travail

Les questions sur les activités sur le marché du travail fournissent des renseignements sur la main-d'œuvre du Canada, y compris les industries et les professions dans lesquelles les gens travaillent, le nombre d'heures travaillées au cours d'une semaine de référence et la disponibilité des personnes pour commencer à travailler. L'inclusion des questions sur le travail dans le questionnaire détaillé permet d'analyser l'activité sur le marché du travail en fonction des caractéristiques individuelles et familiales, comme le revenu, la scolarité, le statut d'immigrant

et les facteurs socioculturels. Ces renseignements servent à évaluer les conditions économiques de collectivités et de populations particulières, comme les peuples autochtones et les immigrants. Les renseignements sur les industries et les professions sont utilisés pour prévoir les possibilités d'emploi. Les données du recensement permettent de mettre à jour le système de la Classification nationale des professions, qui sert à déterminer et à catégoriser l'ensemble des activités professionnelles au Canada. Les fichiers administratifs ne permettent pas de dresser un portrait complet du marché du travail dans toutes les régions.

En 1871, le recensement a permis de recueillir des données sur la profession d'une personne. Une question sur la catégorie de travailleurs a été ajoutée en 1891, et une question sur l'industrie dans laquelle une personne travaille a été posée pour la première fois en 1901. Le nombre habituel d'heures travaillées chaque semaine et le nombre de semaines de travail au cours de l'année de référence ont figuré au questionnaire pour la première fois en 1911. À partir de 1951, d'autres questions sur le travail se sont ajoutées (p. ex. le nombre réel d'heures travaillées la semaine précédente). En 2021, deux questions ont été ajoutées pour recueillir des renseignements sur la principale raison pour laquelle certains travailleurs n'ont pas travaillé toute l'année en 2020 ou n'ont pas travaillé à temps plein en 2020. Une nouvelle question sur les modes de transport multiples utilisés à des fins de déplacements entre le domicile et le travail a également été ajoutée en 2021.

Les questions sur le déplacement entre le domicile et le travail fournissent des renseignements sur le lieu de travail des personnes et la façon dont elles s'y rendent. Ces renseignements sont utilisés pour évaluer les habitudes de navettage, les besoins en matière de transport en commun et la consommation d'énergie. Les renseignements sur le déplacement entre le domicile et le travail aident également à planifier l'emplacement des futurs hôpitaux, des écoles, des garderies et des installations de loisirs, ainsi qu'à déterminer les besoins en matière de routes et d'autres réseaux de transport. Les données sont utilisées par Statistique Canada dans le cadre des critères pour définir les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence de RMR/AR.

Discussions avec les intervenants

Les intervenants ont utilisé les variables relatives au marché du travail avec d'autres variables du recensement à diverses fins pour satisfaire aux exigences législatives (p. ex. en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*) et pour évaluer les conditions sociales et économiques des petites populations définies par le recensement. Les intervenants se sont servis de ces données pour déterminer les tendances du marché du travail, définir et analyser les marchés du travail régionaux et éclairer les services et les politiques qui portent sur les obstacles à l'emploi et sur la législation du travail.

Les planificateurs des transports pour les administrations publiques provinciales, territoriales, régionales et municipales utilisent les renseignements sur les déplacements entre le travail et le domicile pour analyser la circulation, évaluer les services de transport et planifier les changements à apporter à ces services et aux réseaux routiers.

Essais qualitatifs

De nombreux changements aux modules du marché du travail et du déplacement entre le travail et le domicile ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023. En plus d'une réorganisation des questions et d'une mise à jour des options de réponse, la logique du questionnaire a été modifiée pour permettre aux personnes à la retraite de contourner la plupart des questions sur les activités sur le marché du travail et le déplacement entre le travail et le domicile. Cela a permis de réduire le fardeau pour une grande partie des répondants.

Trois nouvelles questions ont fait l'objet d'essais qualitatifs dans le module des activités sur le marché du travail afin d'identifier les personnes ayant une certification professionnelle et de déterminer si cette certification est requise pour leur emploi actuel.

Des améliorations ont également été apportées et mises à l'essai en réponse à l'évolution des profils de la population active et aux demandes des intervenants afin de clarifier les questions pour les répondants qui sont des travailleurs hybrides, des travailleurs de quarts ou des travailleurs à la demande.

Deux questions supplémentaires ont été soumises à des essais dans le module sur le déplacement entre le travail et le domicile. Elles servaient à déterminer quels jours de la semaine les gens font des déplacements entre le travail et le domicile (ou le nombre de jours par semaine où ils se rendent au travail) et la fréquence d'utilisation de divers modes de transport (p. ex. conduire et utiliser le transport en commun le même jour, utiliser des modes différents selon les jours) pour ceux qui utilisent plusieurs modes de transport pour leurs déplacements entre le travail et la maison.

Des changements à la logique du questionnaire ont également été mis à l'essai pour permettre aux personnes absentes du travail ou mises à pied de contourner jusqu'à trois questions, réduisant ainsi le fardeau pour une partie des répondants.

De plus, une partie du contenu a été supprimée, ce qui a réduit davantage le fardeau global imposé à une partie importante des répondants. Les questions sur la principale raison pour laquelle les gens n'ont pas travaillé toute l'année et la principale raison pour laquelle les gens ont surtout travaillé à temps partiel étaient nouvelles dans le questionnaire de 2021. Toutefois, en raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail, elles n'ont pas permis de saisir les résultats attendus. On a également constaté qu'en 2021, les renseignements fournis par les répondants dans le champ de réponse écrite « entreprise » étaient souvent répétés ailleurs dans les champs de réponse écrite de l'industrie ou de la profession et ne fournissaient pas de données plus détaillées. Ces trois parties de la section sur les activités sur le marché du travail ont été retirées du questionnaire pour les essais qualitatifs en 2023 et ne figureront pas au questionnaire du Test du recensement de 2024.

4.14 Revenu et dépenses

Des données sur les salaires et les traitements ont été recueillies dans le cadre du Recensement de 1901. En 1961, de nombreuses questions sur le revenu ont été ajoutées au recensement (p. ex. le revenu de l'année précédente et les prestations d'assurance-emploi). Toutefois, depuis le Recensement de 2016, Statistique Canada a entièrement remplacé les questions détaillées sur le revenu du questionnaire du recensement par des données administratives. Ce changement réduit non seulement les coûts associés à la collecte et le fardeau imposé aux Canadiens, mais permet également d'obtenir des renseignements plus exacts sur le revenu.

Le questionnaire du recensement permet de recueillir des renseignements sur les dépenses liées à la garde des enfants et aux pensions alimentaires depuis 2011. En plus des renseignements recueillis auprès de l'Agence du revenu du Canada sur l'impôt, les prestations et le revenu, ces questions aident à fournir des données plus précises sur le revenu disponible pour la mesure officielle de la pauvreté au Canada, la mesure du panier de consommation.

Discussions avec les intervenants

Les intervenants ont déclaré avoir utilisé les renseignements sur le revenu et les dépenses pour examiner les caractéristiques socioéconomiques des Canadiens. Ces données sont utilisées par les gouvernements fédéral et provinciaux et les universitaires pour éclairer la recherche et les politiques sur les programmes gouvernementaux de soutien du revenu, les programmes de garde d'enfants et les mesures de décision et de conformité relatives aux pensions alimentaires pour le conjoint. Le projet de loi C-35, la *Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada*, a fixé à mars 2026 la date cible pour la mise en œuvre du programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Les intervenants ont souligné le besoin d'obtenir des données supplémentaires sur les services de garde non rémunérés afin de mieux comprendre le rôle économique du travail non rémunéré par les membres de la collectivité, comme les grands-parents qui s'occupent des enfants.

Essais qualitatifs

En réponse aux demandes des intervenants et aux nouveaux besoins en matière de données, les changements apportés à la question sur les frais de garde d'enfants ont fait l'objet d'essais qualitatifs en 2023. Ces modifications comprenaient la restructuration de la question pour demander le montant payé pour la garde d'enfants par enfant de moins de 12 ans dans le ménage et pour rendre compte de toute garde d'enfants non rémunérée. Auparavant, la question demandait si l'enfant fréquentait un service de garde spécialement organisé pour permettre à l'un des parents ou aux deux parents d'occuper un emploi rémunéré. Afin d'améliorer sa pertinence analytique et

stratégique dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, la portée de la question a été modifiée pour inclure la garde des enfants pour des raisons autres que le fait de permettre aux parents ou aux tuteurs de travailler et a été soumise à des essais qualitatifs en 2023. Ces changements feront l'objet d'essais quantitatifs dans le cadre du Test du recensement de 2024.

4.15 Logement et itinérance

Les données sur le logement servent à surveiller les principaux indicateurs de logement, tels que les taux de propriété et l'abordabilité des logements, qui peuvent faire la lumière sur les besoins et les préoccupations des Canadiens en matière de logement. Ces renseignements jouent un rôle important dans l'élaboration de politiques gouvernementales ayant une incidence sur l'économie et sur la vie des Canadiens. À titre d'exemple, les politiques de tous les ordres de gouvernement, telles que les politiques fédérales concernant l'assurance hypothécaire, les politiques provinciales et territoriales en matière de logement abordable ainsi que les politiques municipales de zonage, aident les Canadiens à accéder à un logement sécuritaire, adéquat et abordable.

Ces questions fournissent des renseignements qui sont utilisés pour concevoir des projets d'habitation et développer des quartiers résidentiels. Les données sur le nombre de pièces et de chambres à coucher des domiciles et sur les coûts du logement sont utilisées pour évaluer les niveaux de surpeuplement dans les logements et l'abordabilité des logements. De tels indicateurs sont utilisés par de nombreux organismes pour aider à élaborer des programmes de logement qui répondent aux besoins de la population canadienne en matière de logement. Les municipalités utilisent les données sur l'âge des logements et les besoins en matière de réparations pour élaborer des programmes d'améliorations de quartier.

Les données sur les caractéristiques du logement ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1921. En 2021, la collecte de données sur les frais de logement a été élargie pour comprendre tous les logements sur les réserves, afin de répondre aux nouveaux besoins des ménages dans toutes les régions du Canada. Les frais d'utilisation et d'occupation perçus pour les logements de bande, qui viennent compléter les concepts de paiements de loyer et de paiements hypothécaires et des impôts fonciers pour les locataires et les propriétaires, ont été ajoutés pour aider à rendre la recherche sur l'abordabilité du logement possible à l'échelle nationale.

Discussions avec les intervenants

Les lacunes statistiques perçues relativement au logement, à la situation du logement, aux dimensions des besoins en matière de logement, à l'itinérance et aux caractéristiques des logements ont été parmi les plus fréquemment signalées tout au long de la consultation.

Les variables du logement sont essentielles pour permettre aux intervenants de respecter les exigences en matière de déclaration en vertu de la *Loi sur la stratégie nationale sur le logement* et d'assurer le droit des Canadiens au logement. Des intervenants de tous les niveaux ont déclaré utiliser les variables du logement pour évaluer la disponibilité, l'abordabilité et la taille du logement pour une variété de régions géographiques et de groupes de population, ainsi que pour éclairer les politiques, la prestation de services et la législation. Certains intervenants ont également déterminé qu'il y avait d'importantes lacunes statistiques liées au logement précaire et à l'itinérance et que celles-ci faisaient obstacle à la capacité de fournir des renseignements plus complets sur le logement au Canada.

Essais qualitatifs

Afin de répondre à ces besoins en matière de données émergents, un nouveau module sur l'itinérance a été soumis à des essais qualitatifs en 2023. Une nouvelle série de questions a été élaborée afin de saisir les expériences des Canadiens relativement à l'itinérance et à d'autres difficultés en matière de logement au cours des 12 derniers mois et d'identifier les personnes qui se trouvent actuellement dans une situation de logement précaire. Les données recueillies permettront d'éclairer les administrations publiques et les organismes sur les niveaux d'itinérance et

les autres difficultés en matière de logement, y compris dans les collectivités rurales et difficiles d'accès. Ces renseignements aideront à répondre aux exigences en matière de déclaration de la *Loi sur la stratégie nationale sur le logement*, qui reconnaît le logement comme un droit de la personne et engage le gouvernement fédéral à poursuivre la réalisation progressive du droit à un logement adéquat. Ces changements feront l'objet d'essais quantitatifs dans le cadre du Test du recensement de 2024.

D'autres questions ont également été mises à l'essai en 2023 afin d'établir le mode d'occupation des logements précaires, comme la sous-location, en posant des questions sur la location à l'intérieur des ménages (p. ex. un propriétaire qui loue une chambre à une autre personne) et le type de subvention reçue par un ménage. Il a cependant été déterminé que ces questions ne fournissaient pas suffisamment de données dans les essais menés. En outre, des recherches ont été entreprises sur le remplacement possible de deux concepts de logement par des données administratives, soit la période de construction du logement et l'indicateur d'exploitation agricole. Les résultats de cet examen ont montré qu'il était impossible de remplacer la période de construction pour le moment. Toutefois, le remplacement de l'indicateur d'exploitation agricole sera soumis à des essais quantitatifs en 2024.

Prochaines étapes

La consultation décrite dans le présent rapport a permis d'évaluer les besoins en matière d'information des Canadiens concernant le Recensement de la population de 2026. Statistique Canada a déterminé que la majeure partie de ces besoins sont comblés par le contenu existant du recensement, mais que des changements pourraient être apportés afin d'en améliorer la pertinence. Nous évaluons des possibilités de réduire le fardeau que représente le fait de remplir le questionnaire du recensement en remplaçant le contenu par des données administratives, comme cela a été fait par le passé pour les données sur le revenu et l'immigration. Statistique Canada a évalué toutes les lacunes dans les données déclarées par les répondants à la consultation et envisage d'ajouter du nouveau contenu au Test du recensement de 2024. Toutefois, ce ne sont pas toutes les lacunes qui peuvent être comblées par les données du recensement. Une autre source de données pourrait être un outil plus approprié pour obtenir certains renseignements.

À la lumière des résultats de la consultation sur le contenu, Statistique Canada a modifié des questions du recensement et a commencé à mener des essais qualitatifs au cours de l'été 2023. La rétroaction découlant de ces essais a permis de déterminer les questions qui feront l'objet d'essais quantitatifs auprès d'environ 198 000 ménages au cours du Test du recensement de 2024.

Les changements les plus importants proposés pour le Test du recensement de 2024 comprennent les suivants :

Composition du ménage et état matrimonial : Des modifications ont été apportées au format du module sur la composition du ménage et l'état matrimonial. Ces modifications comprenaient l'ajout de nouvelles questions et des changements aux options de réponse et à la formulation des questions afin de réduire le fardeau de réponse, d'utiliser un langage inclusif, et de mieux refléter les changements dans le contexte social du Canada.

État de santé général : Une nouvelle question sur l'état de santé général a été ajoutée au questionnaire du test du recensement afin de recueillir des renseignements sur l'état de santé de la population canadienne.

Itinérance : Une série de trois nouvelles questions a été ajoutée afin de saisir les expériences des Canadiens relativement à l'itinérance et à d'autres difficultés en matière de logement au cours des 12 derniers mois et d'identifier les personnes qui se trouvent actuellement dans une situation de logement précaire.

Deuxième adresse : Une question en deux volets a été ajoutée pour identifier les personnes qui vivent ou demeurent à plus d'une adresse, y compris les enfants en garde partagée ou les étudiants qui vivent ailleurs pendant leurs études, afin d'améliorer les mesures de la dynamique familiale et la situation des particuliers et de mieux dénombrer les populations fluctuantes.

Groupes de population (minorités visibles) : La formulation de la question et les catégories de réponse ont été modifiées afin d'améliorer l'accessibilité de la question et d'encourager les répondants à déclarer leur appartenance à plusieurs groupes, le cas échéant. Une nouvelle catégorie de réponse « membre des Premières Nations, Métis ou Inuk (Inuit) » a été ajoutée. La logique du questionnaire a également été modifiée pour permettre aux répondants de déclarer qu'ils appartiennent à des groupes de population autochtones et non autochtones, le cas échéant.

Expérience militaire canadienne : La question sur l'expérience militaire canadienne a été révisée afin de tenir compte de toutes les branches militaires, comme le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) et les Rangers canadiens. D'autres options pour permettre aux répondants de sélectionner tous les types de service pertinents et un champ de réponse écrite pour fournir d'autres renseignements ont également été ajoutées.

Activités sur le marché du travail : Trois champs de réponse ont été retirés et des changements ont été apportés à la logique du questionnaire afin de réduire le fardeau pour une grande partie des répondants, y compris les retraités et ceux qui ne travaillent pas à temps plein.

Déplacement entre le domicile et le travail : Une nouvelle question a été ajoutée pour recueillir des données plus détaillées sur les jours de déplacement habituels des travailleurs afin de mieux comprendre les changements de fréquence du navettage en raison du passage au travail hybride ou à distance.

Frais de garde d'enfants : La question a été restructurée pour demander le montant payé pour la garde d'enfants par enfant de moins de 12 ans dans le ménage et pour rendre compte de toute garde d'enfants non rémunérée. La portée de la question comprend maintenant l'utilisation des services de garde pour des raisons autres que le fait de permettre aux parents ou aux tuteurs de travailler.

Le Test du recensement de 2024 permettra à Statistique Canada d'évaluer statistiquement les questions nouvelles et modifiées, ainsi que les procédures et les outils de collecte qui seront utilisés pour le Recensement de 2026.

La détermination du contenu final du questionnaire du recensement comprend un examen et une évaluation soigneuse de nombreux critères. Avant de soumettre des recommandations finales pour le Recensement de 2026, Statistique Canada doit aussi évaluer les facteurs importants suivants liés au contexte canadien et à ses programmes statistiques :

- la capacité de produire des données de grande qualité;
- le fardeau imposé aux Canadiens;
- les préoccupations en matière de protection de la vie privée;
- le caractère délicat des questions;
- la faisabilité opérationnelle;
- les coûts.

À la suite des résultats du Test du recensement de 2024, Statistique Canada soumettra des recommandations au gouvernement du Canada concernant le contenu du Recensement de la population de 2026. Le gouvernement déterminera le contenu final du questionnaire du Recensement de 2026 au moyen d'un décret, après quoi le contenu sera publié dans la *Gazette du Canada* avant d'être utilisé aux fins de la collecte du Recensement de 2026.

Annexe A – Aperçu du cadre de détermination du contenu

Pour déterminer le contenu du questionnaire du Recensement de la population de 2026, Statistique Canada s'appuie sur le même cadre que celui qui a servi à établir le contenu du questionnaire du Recensement de 2016 et du Recensement de 2021. Le cadre a été élaboré à partir d'un examen des méthodes de collecte et de traitement de Statistique Canada après le Recensement de 2011. Les résultats de l'examen sont présentés dans le [Rapport final sur les options du Recensement de 2016 : cadre proposé de détermination du contenu et options méthodologiques](#) et dans la publication [Projet de la stratégie du Recensement de 2016 : rapport sur les utilisations et les exigences relatives aux données](#).

Le cadre de détermination du contenu comporte trois grandes étapes qui aident à établir le niveau de priorité du contenu du Recensement de la population. Le contenu est évalué en fonction des dimensions particulières comprises à chaque étape. Les étapes et les dimensions sont résumées dans le tableau A.1.

Tableau A.1

Résumé des étapes du cadre de détermination du contenu et de leurs dimensions

Étapes	Dimensions
Étape 1 : Besoins des utilisateurs des données du recensement (exigences à l'égard de la pertinence et de la qualité)	<ul style="list-style-type: none"> · Degré d'importance des besoins des utilisateurs des données du recensement (p. ex. exigences législatives, besoins liés aux politiques et aux programmes) · Taille de la population d'intérêt (p. ex. besoins en matière de données pour de petites régions ou de petits domaines) · Qualité (et disponibilité) des autres sources · Comparabilité au fil du temps
Étape 2 : Contexte canadien	<ul style="list-style-type: none"> · Fardeau imposé aux Canadiens · Préoccupations en matière de protection de la vie privée · Caractère délicat des questions et des thèmes <p style="text-align: right;">Équilibre entre les thèmes</p>
Étape 3 : Considérations opérationnelles de Statistique Canada	<ul style="list-style-type: none"> · Coûts · Capacité de produire des données de grande qualité · Faisabilité opérationnelle

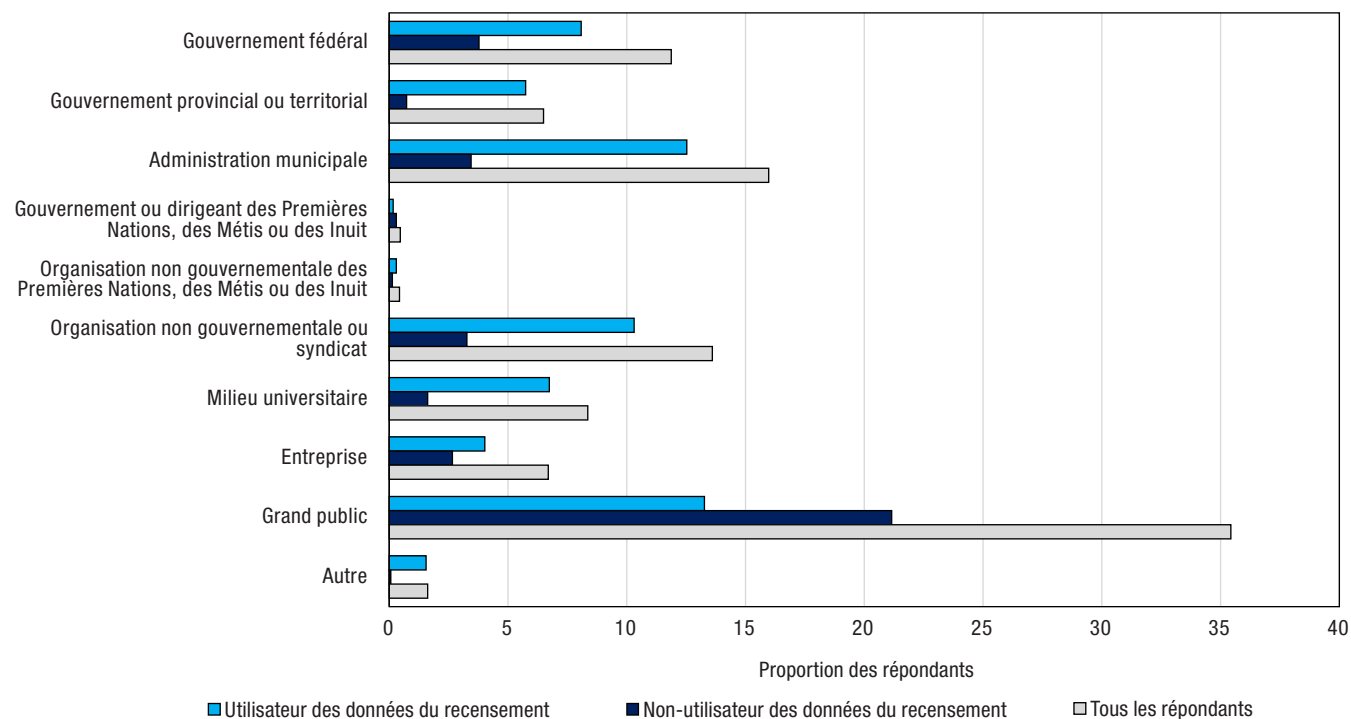
Source : Statistique Canada, [Guide de consultation sur le contenu du Recensement de 2026, tableau 1](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2026/consultation/92-136-G/92-136-g2026001-fra.cfm) (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2026/consultation/92-136-G/92-136-g2026001-fra.cfm>).

Annexe B – Répartition des réponses à la consultation en ligne sur le Recensement de 2026

Graphique B.1

Proportion des utilisateurs des données du recensement, selon la catégorie de répondant

Catégorie de répondant



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Tableau B.1-1

Réponses à la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, selon la catégorie de répondant

Catégorie de répondant	Réponses totales	Utilisateurs autodéclarés des données du recensement		Réponse globale
		nombre	pourcentage	
Gouvernement fédéral	351	239	12	12
Gouvernement provincial ou territorial	192	170	6	6
Administration municipale	472	370	16	16
Gouvernement ou dirigeant des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	14	5	0	0
Organisation non gouvernementale des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	13	9	0	0
Organisation non gouvernementale ou syndicat	402	305	14	14
Milieu universitaire	247	199	8	8
Entreprise	198	119	7	7
Grand public	1 017	392	34	34
Autre	48	46	2	2
Non précisé	1	0	0	0
Total	2 955	1 854	100	100

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Tableau B.1-2**Réponses à la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, selon la province ou le territoire**

Province ou territoire	Réponses totales
Terre-Neuve-et-Labrador	98
Île-du-Prince-Édouard	34
Nouvelle-Écosse	94
Nouveau-Brunswick	91
Québec	637
Ontario	1 125
Manitoba	122
Saskatchewan	130
Alberta	284
Colombie-Britannique	305
Yukon	13
Territoires du Nord-Ouest	10
Nunavut	6
Non précisé	6
Total général	2 955

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Annexe C – Petites régions géographiques et populations d'intérêt

Tableau C.1
Niveau de géographie le plus détaillé utilisé par les répondants

Catégorie de répondant	Région										Total	
	National, provincial ou territorial	métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	Division de recensement	Subdivision de recensement	Aire de diffusion agrégée	Secteur de recensement	Aire de diffusion	Îlot de diffusion ou côté d'îlot	Autre		pourcentage	nombre
Gouvernement fédéral	29	19	3	22	3	5	4	8	7	100	240	
Gouvernement provincial ou territorial	17	9	5	20	3	5	22	11	8	100	170	
Administration municipale	16	8	9	14	1	9	15	17	10	100	369	
Gouvernement ou dirigeant des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	20	0	0	40	0	0	0	20	20	100	5	
Organisation non gouvernementale des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	44	0	11	11	11	11	0	0	11	100	9	
Organisation non gouvernementale ou syndicat	26	24	7	15	2	7	7	5	7	100	305	
Milieu universitaire	13	19	9	20	1	9	15	9	7	100	199	
Entreprise	10	17	6	18	3	8	23	8	8	100	119	
Grand public	14	18	6	26	2	10	6	8	10	100	393	
Autre	4	4	9	30	0	7	2	11	33	100	46	
Tous les répondants	18	16	7	20	2	8	11	10	9	100	1 855	

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Tableau C.2
Groupes de population d'intérêt pour les répondants

Catégorie de répondant	pourcentage des répondants ayant déclaré qu'il s'agit d'un groupe d'intérêt													Total des utilisateurs de données nombre
	Population canadienne totale	Peuples autochtones	Groupes ethniques ou culturels	Groupes religieux	Groupes linguistiques	Groupes de population (minorités visibles) ¹	Immigrants ou nouveaux arrivants	Personnes âgées	Enfants ou jeunes	Étudiants	Ménages à faible revenu	Autres (tous)		
Gouvernement fédéral	84	73	54	20	49	60	55	44	41	35	45	28	239	
Gouvernement provincial ou territorial	71	56	49	18	50	49	61	51	58	44	51	32	170	
Administration municipale	58	38	37	22	42	35	53	67	72	51	62	24	370	
Gouvernement ou dirigeant des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	20	60	0	0	40	20	20	60	40	40	40	0	5	
Organisation non gouvernementale des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	67	78	11	11	33	11	11	44	67	22	33	11	9	
Organisation non gouvernementale ou syndicat	57	40	44	13	39	49	58	50	46	34	50	38	305	
Milieu universitaire	82	52	54	29	43	53	61	44	45	42	52	27	199	
Entreprise	81	49	47	24	50	39	57	56	50	41	47	35	119	
Grand public	64	22	31	20	28	25	36	30	26	18	22	35	392	
Autre	54	30	50	39	24	15	46	22	26	15	9	46	46	
Tous les répondants	68	43	43	21	40	41	52	48	47	36	45	31	1 854	

1. Pour le Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a employé le terme « minorité visible » parce que celui-ci est actuellement utilisé dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral. Le terme a également été employé dans le questionnaire de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, son guide et le présent rapport, afin de cadrer avec la question qui figurait dans le questionnaire du Recensement de la population de 2021. Cependant, le concept de minorité visible est actuellement à l'étude. Statistique Canada s'est engagé à collaborer avec ses partenaires, les intervenants, les groupes ethnoculturels et le grand public pour déterminer la terminologie et les catégories appropriées qui décrivent le mieux la population, et pour répondre adéquatement aux besoins en données dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'équité en matière d'emploi. Pour en savoir plus, consultez la [Mobilisation consultative sur le concept de minorité visible](https://www.statcan.gc.ca/fr/consultation/2022/concept-minorite-visible) (https://www.statcan.gc.ca/fr/consultation/2022/concept-minorite-visible).

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Annexe D – Raisons de l'utilisation des données du recensement

Tableau D.1
Raison de l'utilisation des données du recensement, selon la catégorie de répondant

Catégorie de répondant	Total des répondants		Lois ou règlements		Affectation des ressources aux programmes et politiques		Prestation de services pour les programmes		Activités de planification, d'élaboration, de suivi, d'évaluation et de production de rapports de rendement relatives aux programmes et aux politiques		Recherche		Autres raisons (toutes)	
	nombre		nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Gouvernement fédéral	239		33	14	114	48	121	51	176	74	167	70	33	14
Gouvernement provincial ou territorial	170		29	17	84	49	92	54	141	83	118	69	25	15
Administration municipale	370		70	19	235	64	272	74	327	88	185	50	57	15
Gouvernement ou dirigeant des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	5		1	20	3	60	5	100	5	100	3	60	0	0
Organisation non gouvernementale des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	9		2	22	6	67	6	67	6	67	8	89	1	11
Organisation non gouvernementale ou syndicat	305		47	15	156	51	196	64	237	78	222	73	56	18
Milieu universitaire	199		5	3	45	23	51	26	82	41	189	95	19	10
Entreprise	119		8	7	28	24	39	33	76	64	93	78	25	21
Grand public	392		20	5	89	23	88	22	119	30	304	78	131	33
Autre	46		0	0	0	0	2	4	1	2	41	89	16	35
Total	1 854		215	12	760	41	872	47	1 170	63	1 330	72	363	20

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Annexe E — Lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement

Tableau E.1
Fréquence des lacunes statistiques perçues ayant été déclarées lors de la consultation, selon la catégorie de répondant

Thème de la lacune statistique	Gouvernement	Gouvernement	Administration	Autochtone ¹	Organisation non	Milieu	Entreprise	Grand	Fréquence déclarée	
	fédéral	provincial ou territorial	municipale		gouvernementale ou syndicat	universitaire		public et autres ²	nombre	pourcentage
Géographie	6	9	25	0	14	8	8	13	83	4
Démographie, âge, noms, personnes âgées et jeunes	1	4	8	0	7	4	1	19	44	2
Sexe à la naissance, genre et orientation sexuelle	42	12	12	2	29	28	8	48	181	8
Composition du ménage, familles et liens	4	13	2	0	24	7	5	48	103	4
Langues	5	3	12	0	20	7	1	21	69	3
Expérience militaire canadienne	11	0	0	0	0	1	0	2	14	1
Langue d'instruction	2	10	19	0	23	2	4	12	72	3
Lieu de naissance, immigration et citoyenneté	6	3	4	0	12	6	6	33	70	3
Origines ethniques ou culturelles	0	2	3	0	4	1	3	23	33	1
Minorité visible (groupe de population) ³	12	7	4	0	13	3	4	22	65	3
Peuples autochtones	18	3	4	2	10	5	5	18	65	3
Religion	1	0	4	0	6	10	3	11	35	2
Mobilité	2	1	6	0	2	5	1	2	19	1
Scolarité	3	3	4	0	4	11	0	12	37	2
Activités sur le marché du travail	17	24	11	0	18	14	7	40	131	6
Lieu de travail, déplacement domicile-travail et travail à domicile	9	5	11	2	3	4	7	8	49	2
Revenu, actifs, patrimoine, travail rémunéré et impôts	10	11	14	0	8	8	9	43	103	4
Dépenses, paiements, factures mensuelles et coût des services	7	15	7	0	23	8	17	13	90	4
Logement, situation en matière de logement, dimensions des besoins en matière de logement, itinérance et caractéristiques du logement	32	15	25	2	38	26	19	40	197	9
Incapacité, santé, santé mentale, activités de la vie quotidienne et bien-être	31	15	17	0	135	40	19	104	361	16
Modes de transport, déplacements et voyages	2	4	20	0	6	22	1	12	67	3
Travail non rémunéré, travail d'aidant naturel et bénévolat	0	2	1	0	19	9	1	10	42	2
Logements collectifs	1	2	1	0	3	2	4	7	20	1
Accès à Internet et compétences numériques	6	0	4	0	5	8	5	6	34	1
Couverture, résidences secondaires, et qui inclure et où les inclure	2	4	9	0	10	6	1	7	39	2
Méthodologie du recensement, opérations sur le terrain ou formats, et diffusion	13	6	13	0	16	8	10	30	96	4

Tableau E.1
Fréquence des lacunes statistiques perçues ayant été déclarées lors de la consultation, selon la catégorie de répondant

Thème de la lacune statistique	Gouvernement				Organisation non gouvernementale ou syndicat	Milieu universitaire	Entreprise	Grand public et autres ²	Fréquence déclarée	
	Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial ou territorial	Administration municipale	Autochtone ¹					nombre	pourcentage
Crime, justice et décès	2	3	1	0	9	5	2	17	39	2
Économie et industrie	3	1	2	0	6	7	3	6	28	1
Opinions et politique	1	0	1	0	2	0	2	19	25	1
Climat et environnement	2	0	1	0	3	2	5	2	15	1
Loisirs, passe-temps, perceptions de la vie, contributions sociospatiales à la qualité de vie et à la satisfaction, et accès aux mesures de soutien et aux services publics	3	7	5	0	13	10	9	10	57	2
Sans objet	2	0	0	0	0	3	0	2	7	0
Total	256	184	250	8	485	280	170	657	2 290	100

1. La catégorie « Gouvernement ou dirigeant des Premières Nations, des Métis ou des Inuit » été combinée à la catégorie « Organisation non gouvernementale des Premières Nations, des Métis ou des Inuit » pour former la catégorie de répondant « Autochtone » dans ce tableau.

2. Les catégories de répondant « Grand public », « Autre » et « Non précisé » ont été combinées pour former la catégorie « Grand public » dans ce tableau.

3. Pour le Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a employé le terme « minorité visible » parce que celui-ci est actuellement utilisé dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral. Le terme a également été employé dans le questionnaire de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, son guide et le présent rapport, afin de cadrer avec la question qui figurait dans le questionnaire du Recensement de la population de 2021. Cependant, le concept de minorité visible est actuellement à l'étude. Statistique Canada s'est engagé à collaborer avec ses partenaires, les intervenants, les groupes ethnoculturels et le grand public pour déterminer la terminologie et les catégories appropriées qui décrivent le mieux la population, et pour répondre adéquatement aux besoins en données dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'équité en matière d'emploi. Pour en savoir plus, consultez la [Mobilisation consultative sur le concept de minorité visible](https://www.statcan.gc.ca/fr/consultation/2022/concept-minorite-visible) (https://www.statcan.gc.ca/fr/consultation/2022/concept-minorite-visible).

Source : Statistique Canada, questionnaire en ligne de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026.

Annexe F – Questions par thème du Recensement de la population de 2021

Voici les thèmes abordés dans le Recensement de la population de 2021 et les thèmes des questions qui s’y rattachent.

Pour obtenir les questions détaillées, veuillez consulter les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#).

Démographie

- Sexe à la naissance
- Genre
- Date de naissance et âge
- État matrimonial légal
- Union libre

Composition du ménage

- Lien avec les autres membres du ménage

Langues

- Connaissance des langues officielles
- Connaissance de langues non officielles
- Langues parlées régulièrement à la maison
- Langues parlées le plus souvent à la maison
- Langues apprises en premier lieu à la maison pendant l’enfance et encore comprises
- Langues utilisées régulièrement au travail
- Langues utilisées le plus souvent au travail

Expérience militaire canadienne

- Expérience militaire canadienne

Langue d’instruction

- Études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada
- Études primaires ou secondaires dans un programme d’immersion en français dans une école de langue anglaise au Canada
- Études primaires ou secondaires dans un programme régulier d’instruction en français dans une école de langue française au Canada

Activités de la vie quotidienne

- Difficultés à voir
- Difficultés à entendre
- Difficultés à marcher, à monter ou à descendre un escalier, à se servir de ses mains ou de ses doigts, ou à faire d’autres activités physiques
- Difficultés à apprendre, à retenir de l’information ou à se concentrer
- Une quelconque condition d’ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale;
- Autres problèmes de santé ou conditions à long terme qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus

Lieu de naissance, citoyenneté et immigration

- Lieu de naissance
- Lieu de naissance des parents
- Citoyenneté canadienne (de naissance ou par naturalisation)
- Autres pays de citoyenneté
- Immigration (tiré des données couplées)

Origines ethniques ou culturelles

- Origines ethniques ou culturelles

Groupes de population (minorités visibles)

- Groupes de population (minorités visibles)

Peuples autochtones

- Groupe autochtone
- Statut d'Indien inscrit ou des traités
- Membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne
- Membre d'une organisation métisse ou d'un établissement métis
- Inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit

Religion

- Religion

Mobilité

- Lieu de résidence il y a un an
- Lieu de résidence il y a cinq ans

Scolarité

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle
- Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire
- Certificat, diplôme ou grade universitaire
- Principal domaine d'études du certificat, du diplôme ou du grade le plus élevé
- Province, territoire ou pays où a été obtenu le certificat, le diplôme ou le grade le plus élevé
- Fréquentation scolaire récente
- Type d'école fréquenté

Activités sur le marché du travail

- Heures travaillées à un emploi salarié ou à son compte
- Mise à pied temporaire ou l'absence du travail ou de l'entreprise
- Nouvel emploi qui devrait commencer au cours des quatre semaines suivant la semaine de référence
- Recherche active d'un emploi salarié au cours des quatre semaines précédant la date de référence
- Raisons de l'impossibilité de commencer à travailler
- Date du dernier emploi salarié ou du dernier travail à son compte
- Emploi principal — nom de l'employeur
- Emploi principal — nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service
- Emploi principal — travail ou occupation
- Emploi principal — activités principales au travail

- Emploi principal — catégorie de travailleur
- Travailleur à son compte — forme juridique de la ferme ou de l'entreprise
- Nombre de semaines travaillées à un emploi salarié ou à son compte
- Raison principale pour laquelle la personne n'a pas travaillé pendant toute l'année
- Travail à temps plein ou à temps partiel
- Raison principale pour laquelle la personne a travaillé surtout à temps partiel plutôt qu'à temps plein

Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail

- Lieu de travail
- Modes de transport utilisés habituellement pour se rendre au travail
- Mode de transport principal utilisé pour se rendre au travail
- Nombre de personnes se déplaçant vers le travail dans un même véhicule
- Heure à laquelle la personne part habituellement de son domicile pour se rendre au travail
- Nombre de minutes pour se rendre habituellement au travail

Revenu et dépenses

- Montant payé pour des services de garde d'enfants
- Montant payé pour une pension alimentaire pour un ancien conjoint, partenaire ou pour ses enfants
- Revenu (tiré des données couplées)

Logement

- Logement — personne qui paie le loyer ou l'hypothèque, les taxes, l'électricité, etc., pour ce logement
- Logement — propriétaire ou locataire (y compris logement de bande)
- Logement — fait partie d'un ensemble de logements en condominium (copropriété divisée)
- Logement — nombre de pièces
- Logement — nombre de chambres à coucher
- Logement — période d'achèvement de la construction du logement
- Logement — réparations nécessaires
- Logement — situé sur une exploitation agricole
- Logement — paiements annuels pour l'électricité
- Logement — paiements annuels pour l'huile (mazout), le gaz, le charbon, le bois ou d'autres combustibles
- Logement — paiements annuels pour l'eau et les autres services municipaux
- Locataire — loyer mensuel
- Locataire — logement subventionné
- Propriétaire — paiements mensuels de l'hypothèque ou du prêt
- Propriétaire — impôt foncier (taxes municipales et scolaires), y compris le montant annuel approximatif de l'impôt foncier et dans le cadre des paiements mensuels d'hypothèque ou de prêt
- Propriétaire — valeur estimative du logement en cas de vente
- Propriétaire — frais mensuels de condominium
- Logement fourni par l'administration locale, la Première Nation ou la bande indienne; paiement mensuel versé pour utiliser ou occuper ce logement